



# SCIENCES ENJEUX SANTÉ

## TOXICITÉ DES PRODUITS CHIMIQUES

# Evaluer, évoluer... d'urgence

### Il faut changer les protocoles d'évaluation de la toxicité des produits chimiques !

Le professeur Jean-François Narbonne le demande avec plusieurs autres experts. Cette position – encore minoritaire dans la communauté scientifique – est un des signes avant-coureurs du changement qui se profile lentement mais sûrement dans les procédés d'évaluation de la toxicologie.

Nous ne sommes plus seuls à réclamer une réelle évaluation des risques toxiques et cela est encourageant ! Depuis plus de 16 ans, avec détermination, nous répétons notre argumentation scientifique à travers tracts, communiqués, courriers, pétitions, colloques, rencontres et entretiens, en France comme au Parlement Européen.

Il serait vain de crier victoire trop tôt : nous ne sommes pas au bout de nos peines même si les nouveaux outils de toxicologie scientifique sont nombreux, performants, fiables, reproductibles, rapides et peu onéreux. Ces batteries de tests de toxicologie moléculaire et cellulaire (toxicogénomique, cytotoxicité) sur organes en perfusion et de biologie systémique permettent de mettre sur le marché des produits moins toxiques pour les humains... mais secouer le dogme de l'expérimentation animale n'est pas chose aisée, les remises en question sont si difficiles !

Les tests sur les animaux, tout le monde sait faire, tout le monde peut faire, c'est pratique car on peut leur faire dire à peu près ce que l'on souhaite puisque les résultats aléatoires ne permettent qu'une interprétation hasardeuse pour l'humain !

### Des scientifiques de plus en plus nombreux rejoignent les pionniers

Malgré les pressions de toutes sortes, d'autres, parmi les premiers comme les professeurs Narbonne et Escande, affirment qu'il faut changer les protocoles d'évaluation de la toxicité et dénoncent depuis des années, le non-sens de tester des cosmétiques sur les animaux.

D'autres scientifiques rejoignent les pionniers et c'est une chance pour nous tous. Ainsi, le nouveau

directeur du Centre européen de Validation des Méthodes Alternatives (ECVAM), Thomas Hartung, successeur de l'immobiliste Michaël Ball, annonce que "le programme REACH est une opportunité pour transformer la toxicologie en une science respectable...".

Le journal *Nature* (10 novembre 2005), contrairement à son habitude, avoue que les tests sur animaux sont gravement défectueux et qu'il faut améliorer la science de l'évaluation de la toxicité.

Horst Spielmann, directeur du Centre fédéral allemand d'Etudes Alternatives (ZEBET) déclare que les tests sur animaux ne renseignent pas sur ce qui se passe chez l'homme : "Quelle conclusion tirer quand vous constatez que la cortisone est toxique pour les embryons de toutes les espèces testées à l'exception de l'humain ?"

Même constat pour les tests de produits cancérogènes sur le rat. 400 animaux sacrifiés en 5 ans pour un piètre résultat : 50% des substances testées sont cancérogènes pour le rat, mais 90% ne le sont pas pour l'homme !

L'article du Professeur Narbonne sur l'aspartame illustre bien les difficultés d'extrapolation des résultats obtenus chez le rat à l'homme.

Ces arguments que nous martelons depuis 16 ans, avec persévérance et détermination, ont ouvert une brèche. Ce numéro de *SCIENCES ENJEUX SANTÉ* donne la parole à d'éminents spécialistes : André Fougousse, doyen de la Faculté de Chimie de Strasbourg, Frédéric Bois directeur de recherche d'un laboratoire spécialisé sur les OGM, les professeurs Jean-Paul Escande et Jean-François Narbonne que l'on ne présente plus ; ils nous font l'honneur d'être présents dans nos colonnes.

Puisse le lecteur par ces articles réaliser l'urgence d'arrêter les tests sur les animaux au profit d'une meilleure évaluation des produits chimiques ?

Une chose est certaine, nous continuerons à semer nos cailloux, polissant chaque jour un peu plus notre pierre et notre constance, digne d'un jardinier, portera inévitablement ses fruits. C.L.



OGM, additifs, cruauté inutile... les sujets ne sont que trop sérieux. Merci à Anne Sofie Tholander pour son humour.

### Dans ce numéro

## Dossier OGM

Les points de vue d'un scientifique (Frédéric Bois) ...d'un militant ...et d'un vétérinaire (Dr Bourdon) page 2 page 3

Des combats et des victoires page 3

La chronique de Sylvie Simon pages 4 et 5

Les OGM protégés par l'Europe !

Les bienfaits des polyphénols page 6  
par le Dr André Fougousse

Aspartame, pic et pic ... et drame page 7  
par le Pr Jean-François Narbonne

Eprouver l'honneur d'être humain page 8  
par le Pr Jean-Paul Escande  
... et le déshonneur de la justice

La Tribune des Pros / Entretien... avec Allain Bougrain Dubourg page 9

Les Pros à l'action pages 10 et 11

Les Pros en Alsace page 12

Plumes de Pros page 13

La vie de Pro Anima page 14 à 16

In Vitro Veritas La vérité page 16

# Tout bénéf' pour les uns tous risques pour les autres

**Organismes Génétiquement Modifiés.** Cela signifie que l'organisme en question (plante, animal) a été modifié en insérant dans son génome un fragment d'ADN contenant un gène issu d'une autre espèce, conférant ainsi à l'organisme génétiquement modifié de nouvelles propriétés. La définition officielle (directive européenne 2001/18) est : un organisme, à l'exception des êtres humains, dont le matériel génétique a été altéré d'une façon ne se produisant pas naturellement lors de croisements et/ou de recombinaisons naturelles.

Ceci indique clairement, contrairement à ce qu'il est possible d'entendre, que les OGM sont fabriqués en laboratoire et qu'en aucun cas des croisements permettraient d'obtenir les mêmes génétiques.

## Cochons fluos et chèvres à soie

C'est ainsi que des plantes sont devenues résistantes à des herbicides, résistantes à des insectes (les plantes produisent une molécule qui tue les insectes suceurs de sève), mais il existe aussi des animaux transgéniques : des cochons fluorescents en vert, des chèvres qui produisent du fil de soie d'araignée.

## Le tabac : première plante transgénique

Historiquement, la première plante transgénique (tabac) a été obtenue en 1983. C'est en 1994 que la première autorisation de commercialisation aux USA d'un OGM a été obtenue pour la tomate *Flavr Savr*. Cette tomate restait ferme, même longtemps après la récolte !

Côté européen, en 1996, la Commission européenne donna la première autorisation d'importer du maïs génétiquement modifié résistant à la pyrale et en 1997, la France donna la première autorisation de cultiver du maïs génétiquement modifié, résistant à la pyrale et de commercialiser et consommer (homme et animal) sous conditions d'étiquetage.

## Des OGM contre la faim dans le monde ?

L'argument, souvent avancé et jamais vérifié, que les plantes génétiquement modifiées seraient une solution pour résoudre les problèmes de la faim dans le monde, n'est pas valable. On entend parfois que les plantes génétiquement modifiées seront une solution pour résoudre les problèmes de carence alimentaire dans le monde.

C'est d'ailleurs pour se donner une belle image que les multinationales ont fabriqué un riz transgénique, dit riz doré, enrichi en bêta-carotène (vitamine A). De cette manière, les sceptiques pouvaient être convaincus ! Ce qui n'est pas annoncé par les firmes multinationales, c'est que pour obtenir la quantité de vitamine A quotidienne nécessaire pour un enfant, il faudrait qu'il consomme 3,7 kg/jour de ce riz génétiquement modifié !... Il faut noter que la même quantité de vitamine A pourrait être obtenue en mangeant deux carottes, un bol de riz et une mangue. Quand on connaît le coût pour les industriels pour fabriquer et produire ce riz OGM, le même argent aurait sans doute pu être utilisé de manière plus efficace pour régler des problèmes de malnutrition. Mais cela ne peut être réalisé puisqu'il n'y a aucun intérêt pour les multinationales. En dépensant des millions de dollars pour fabriquer ce riz doré, ils espéraient que les paysans des pays en voie de développement utiliseraient ce riz croyant que sa consommation entraînerait un bénéfice pour les enfants ! Ces mêmes paysans seraient ainsi obligés de payer les royalties aux multinationales puisque ce riz est breveté, comme toutes les plantes génétiquement modifiées.

## On entend que les OGM sont partout, mais en même temps qu'ils ne sont que très peu cultivés, qu'en est-il exactement des chiffres ?

Si en 1995, on cultivait dans le monde 1 million d'hectares, cinq ans après, en 2000, on en était déjà à 41 millions d'hectares, et aujourd'hui, on cultive un peu moins de 80 millions d'hectares !!!

Et de très nombreuses espèces ont été génétiquement modifiées : **banane, concombre, poivre doux, betterave à sucre, coton, pomme de terre, laitue, courge, riz, blé, lin, soja, brocoli, maïs, tabac, cacao, manioc, tomate, café, melon, tournesol, chiorcée, oïlet, chou-fleur, peuplier, chrysanthème, papaye, colza, pétunia...**

En Europe, malgré la pression des consommateurs, de nombreux OGM sont cultivés, et autorisés dans l'alimentation animale et humaine. Les nouvelles demandes d'autorisations augmentent et sont très souvent approuvées par les autorités européennes. Le bénéfique n'est pas pour le consommateur mais bien pour les multinationales, mais le risque, lui, est réservé au consommateur !

# ...D'UN MILITANT Féodalité perverse

Mon propos ne traite pas de la nocivité scientifique des OGM, mais de leur perversité.

Notre monde occidental regorge de victuailles. On subventionne la production intensive et on détruit les excédents pour soutenir les cours. Déjà en surproduction, à quoi nous servent donc les OGM ?

Dans les pays moins développés, qui pourra payer aux nouveaux seigneurs le tribut OGM ? Alors pourquoi le leur imposer ?

La réponse est la même partout : faire passer le monde entier sous les fourches caudines de quelques firmes qui fixent, avec la complicité de leurs gouvernements mercenaires, les nouvelles règles qui visent à rendre tous les agriculteurs du monde dépendants et donc complices forcés d'un système totalement déséquilibré au profit de quelques uns.

Agriculteurs et consommateurs doivent rester libres et disposer de fruits et légumes non-trafiés... et qui peut dire ce qui arrivera aux animaux bourrés d'OGM.

Principe de précaution et information du consommateur doivent être des priorités absolues. Comment ne pas regarder avec sympathie des actes de désobéissance civile, qui ne sont qu'assistance à personnes en danger ?

Roland Deleplace

D'un point de vue santé humaine, le site internet du ministère de l'agriculture indique clairement qu'il "n'est pas exclu que les aliments génétiquement modifiés ou issus d'organismes génétiquement modifiés puissent être source d'allergies alimentaires, soit par insertion d'un gène qui conduirait à la synthèse d'une protéine allergénique, soit par modification du fonctionnement du métabolisme ou de certains gènes de l'organisme receveur générant la production d'une nouvelle protéine susceptible de provoquer des allergies."

Ce qui indique que les autorisations de consommation chez l'homme et l'animal sont données par les autorités sans aucune garantie d'innocuité pour le consommateur ! Comme pour l'industrie pharmaceutique, ces produits sont mis sur le marché en fonction de la balance bénéfice/risque. Cette fois encore le bénéfique n'est pas pour le consommateur mais bien pour les multinationales, alors que le risque, lui est réservé au consommateur !

Frédéric Bois, docteur ès sciences

Liste des OGM autorisés

### Alimentation animale

Maïs : Bt176, Mon810, Nk603, TC1507, T25, Bt11, Mon863

Soja : Roundup ready

Colza : MS1, RF1, MS1, RF2, Topas 19/2, GT 73

### Alimentation humaine

Maïs : NK603, Mon810, Mon809, Bt11, T25, Bt176, Ga21, Mon863

Soja : Roundup ready

Colza : Topas 19/2,

MS1xRF1, MS1xRF2,

MS8xRF3, Falcon,

Liberator L62, GT73

# Ne jamais transgresser la barrière des espèces

Vétérinaire, engagé dans des actions en faveur de l'environnement, je suis donc un défenseur respectueux de la vie végétale et animale... et je suis absolument opposé aux cultures d'OGM en plein champ.

Pour les raisons suivantes.

Les raisons avancées pour supprimer la faim dans le monde sont parfaitement spécieuses. L'économie de pesticides est fautive : ils en font utiliser plus au contraire, au bénéfice de Monsanto et autres... Les risques de contamination aux cultures voisines sont minimisés. On observe déjà des recombinaisons avec des espèces sauvages. Les risques dus à l'ingestion des plantes transgéniques par les animaux et l'homme sont occultés, mais on observe déjà des allergies et des

accidents. Les OGM conduisent au monopole des semenciers, à l'appropriation de la vie. Ils représentent un réel danger, vis-à-vis de la biodiversité. Les OGM conduiront à la famine et à la ruine des agriculteurs. La culture bio devient impossible. Le principe de précaution n'est pas respecté.

Enfin ces manipulations sont très graves car elles touchent à la construction même de la matière vivante. On ne devrait jamais transgresser la barrière des espèces. Elles risquent d'entraîner à terme l'extinction de l'espèce humaine, rien moins ! Donc, je suis fermement opposé aux essais d'OGM en plein champ.

Dr Jean-Claude Bourdon  
pour SPIRALE ([www.s-p-i-r-a-l-e.com](http://www.s-p-i-r-a-l-e.com))



Photo Michel Pourmy pour Respectons.

## Des combats et des victoires

### • Le MEI interpelle les groupes parlementaires

Le MEI a adressé une lettre aux présidents des groupes parlementaires dans le cadre de l'examen du projet de loi sur les OGM en mettant l'accent sur les dangers des OGM pour l'agriculture et le consommateur. Les raisons invoquées par les semenciers sont fallacieuses, car pour lutter contre les parasites, l'agriculture biologique emploie d'autres moyens.

Perte d'autonomie pour l'agriculteur, impact non encore mesuré sur la bio diversité, imposition forcée des OGM dans l'alimentation à l'insu des citoyens. Un exemple, l'Autriche a décidé, dès 1997, qu'aucune culture OGM ne serait faite sur son sol. Les recherches doivent se poursuivre en milieu fermé.

### • Journée d'opposition aux OGM

Pro Anima a participé à la journée internationale d'opposition au OGM, créée à l'initiative de Juan Roy de Menditte. Cette manifestation s'est tenue à Paris, place des Petits-Pères, samedi 8 avril. Journée d'information sur les méfaits et les alternatives des OGM, sur l'opposition de la majorité du public à la dissémination des OGM (plantes ou animaux) dans l'alimentation humaine et animale, ainsi que dans l'environnement des campagnes et

des villes. Elle a eu lieu dans plus de 30 pays, coordonnée par les Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, Attac, la Confédération Paysanne, FNE, FNAB, GreenPeace, ainsi que Nature et Progrès et OGM Dangers. [www.ogmdangers.org](http://www.ogmdangers.org)

### • Selon Agir Pour l'Environnement

78% des Français sont favorables à un moratoire sur les OGM. Soutenez la campagne **Non aux OGM** :

[www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)  
Tél. 01 40 31 02 37  
97 rue Pelleport 75020 Paris

### • Par le petit bout de la lorgnette

Les demandes d'autorisation des nouveaux essais d'OGM en plein champ ont été disponibles sur le site du gouvernement.

À cette occasion, le gouvernement a organisé une consultation par internet d'une très courte durée (14 au 28 avril) et sans publicité ! Vous trouverez sur le même site les résultats de la consultation de l'année dernière et serez surpris de constater que sur 2451 réponses, seules 101 étaient favorables aux essais..., ce qui n'a pas empêché le gouvernement de les autoriser. Son seul problème est de pouvoir affirmer qu'il a effectivement organisé une consultation !

[http://www.ogm.gouv.fr/experimentations/consultation\\_public/consultation\\_public.htm](http://www.ogm.gouv.fr/experimentations/consultation_public/consultation_public.htm)

### • Victoires

Par jugement du 4 mai 2006, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a annulé, à la demande du CRII-GEN, de l'association Champs libres et de France Nature Environnement, les arrêtés par lesquels le ministre de l'agriculture avait autorisé la société Meristem Thérapeutics à expérimenter des **OGM à usage médicamenteux**. Trois motifs d'annulation ont été retenus :

- absence d'indication sur la localisation et l'étendue de la dissémination
- information du public très insuffisante, internet ne pouvant être considéré comme un moyen approprié
- méconnaissance en droit français de la directive européenne 2001-18 pour l'information du public et sa participation, au regard des droits communautaires et internationaux (art. 6 de la convention d'Aarhus).

Ce jugement, à rapprocher de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat annulant des autorisations pour violation du décret de 1994 imposant des études précises sur les milieux récepteurs, exclut donc de nouvelles autorisations d'expérimentation pour 2006.

Pour Corinne Lepage, présidente de Cap 21, ce jugement montre que la ténacité de ceux qui défendent la thèse du caractère illégal des expérimentations OGM finit par produire des effets tout en regrettant que ces décisions viennent si tard.

Source : [cap21aquitaine.over-blog.com](http://cap21aquitaine.over-blog.com)



# Les OGM protégés

**DOSSIER  
OGM**

Les moratoires sur les OGM mis en place par l'Autriche, la France, la Grèce, l'Allemagne et le Luxembourg afin de préserver leurs citoyens et l'environnement sont la cible de la Commission Européenne qui essaie de les supprimer et va demander aux membres de l'Union Européenne de voter contre ces moratoires nationaux. Si la Commission Européenne est victorieuse, ces cinq États devront lever leurs interdictions et cela permettra une importante introduction d'OGM à risque dans ces pays. Cette situation illustre bien la soumission de la Commission face à la pression des États-Unis dans le cadre du bras de fer commercial engagé au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Dans le cas d'une décision favorable aux biotechnologies, cela correspondra, pour les autres pays du globe, à un signal pour ne pas interdire les OGM.

## Les compagnies de biotechnologie dépensent des milliards pour freiner l'opposition publique aux OGM

Nous ne devons pas oublier qu'elles ont eu, au cours des précédentes années, le bras assez long pour faire renvoyer, du jour au lendemain, ceux qui les gênent comme s'ils étaient de vulgaires malfaiteurs.



Le Dr Arpad Pustzai, sommité mondiale dans le domaine du transgénique, a fait les frais de ces manigances, car il avait osé révéler, au cours d'une émission à la télévision britannique, que le système immunitaire des rats nourris avec des pommes de terre génétiquement modifiées s'en trouvait endommagé et que leurs organes avaient diminué de taille.

Il existe pourtant nombre de témoignages qui indiquent que le bétail, les animaux sauvages et les animaux de

laboratoire évitent de consommer des aliments provenant de plantes génétiquement modifiées, et qu'ils meurent ou ont des problèmes de développement si on les contraint à les absorber, comme le révèlent les travaux de M.W Ho et E. Novotny (*Mice prefer non-GM*, in *Science in Society*, 13-14 2002 et Novotny E. *Animals avoid GM food, for good reasons*), in *Science in Society*, 9-11 2004).

Fort de détenir 91 % de l'industrie mondiale des OGM, Monsanto vient de récidiver cinq ans plus tard, en 2004, avec le Dr Ignacio Chapela, professeur de biologie à l'université de Berkeley. Ce chercheur, très populaire et respecté, a commis un crime de lèse-majesté en publiant, dans le journal *Nature*, un article critiquant la contamination d'une variété rare de maïs mexicain par du maïs transgénique. Natif de Mexico, Chapela est resté très attaché à son pays d'origine et l'aide à instaurer son autonomie économique. Avec son collègue Quist, Chapela a découvert des séquences d'ADN génétiquement modifiées dans le génome du maïs cultivé au cœur de la région où il a été récolté pour la première fois. Lorsqu'ils ont publié leur découverte dans *Nature*, le prestigieux journal scientifique britannique, leur publication a déclenché une tempête dans le milieu scientifique.

## Ce n'est pas la première fois que l'on dénonce l'intrusion d'un gène modifié dans des cultures naturelles

Des rapports avaient été publiés sur des brins d'ADN résistants au pesticide Roundup, trouvés sur des graines qui auraient dû être tuées par l'herbicide. Mais la découverte de Chapela et Quist a troublé la sérénité des géants de l'agriculture transgénique dont les OGM patentés ont envahi le monde en générant des profits consistants.

Malgré l'intervention de plus de 350 personnes travaillant à l'université de Berkeley, balayé comme un fétu de paille, le Dr Ignacio Chapela a dû vider les lieux le 31 décembre 2004, dans les mêmes conditions que le Pr. Pustzai quelques années plus tôt.

La firme Monsanto sait bien comment museler la vraie science indépendante qui se réduit comme la peau de chagrin, laissant la place à une science sans conscience, asservie

au pouvoir de l'argent. La pollution OGM mondiale a donc de beaux jours devant elle et va pouvoir accélérer encore la disparition actuelle de 2000 espèces de plantes par an. D'autant que l'usage de semences manipulées génétiquement a conduit à une utilisation accrue des pesticides, comme l'a révélé un nouveau rapport américain. D'autres études ont établi que la culture de colza transgénique altère la biodiversité.

Toutefois, la firme Monsanto n'est pas toujours gagnante et nous ne pouvons que nous en réjouir. En effet, le 7 janvier 2005, BBC News annonçait que Monsanto avait été condamné à payer 1,5 million de dollars d'amende pour avoir proposé en 2002 la somme de 50 000 dollars à un membre influent du ministère de l'Environnement indonésien afin d'éviter des études sur l'impact environnemental de son coton transgénique. À cette époque, la compagnie devait affronter une ferme opposition des fermiers locaux qui menaient une campagne contre son projet d'introduction de coton OGM dans le pays. Le pot-de-vin aurait été déguisé en "frais de consultant".

Monsanto a admis avoir payé des pots-de-vin à un certain nombre de personnages officiels importants entre 1997 et 2002 et doit donc répondre devant le ministère de la Justice américain et la SEC (Securities and Exchange Commission) d'accusations à la fois civiles et pénales. "Les compagnies pharmaceutiques ne peuvent acheter des traitements de faveur de la part d'officiels étrangers", a déclaré Christopher Wray, assistant attorney général des États-Unis. Monsanto devra également payer 500 000 dollars d'amende à la SEC pour versement de pots-de-vin et autres violations de la loi. Une bagatelle pour ces géants de l'industrie OGM, les plus puissants du monde.

Aux États-Unis, la firme suisse Syngenta a commercialisé pendant quatre ans, à la suite d'une "erreur", un maïs expérimental. Cette "erreur", découverte en décembre 2004 n'a été révélée qu'en mars 2005 par la revue scientifique *Nature*, qui constatait la défaillance de la FDA en ce qui concerne la sécurité des drogues dont elle autorise la mise sur le marché. La firme Syngenta répondit que l'EPA (Environmental Protection

# par l'Europe !

 La  
Chronique  
de  
Sylvie  
Simon

Agency) avait conclu que les exigences en matière de sécurité alimentaire étaient respectées, et que cela ne posait aucun problème, ni pour la santé humaine, ni pour l'environnement. Pas d'autres commentaires.

En France, le CRII-GEN (Comité de recherche et d'information indépendante sur le génie génétique) a publié des études accablantes pour les OGM et a écrit le 27 juillet 2001 une lettre ouverte au Président de la République. De leur côté, des chercheurs indépendants ne cessent de tirer des sonnettes d'alarme. En vain. Et pendant ce temps, les lobbies de la biotechnologie multiplient les essais en plein champ, au risque de polluer les cultures traditionnelles, et notamment les cultures biologiques. Tout cela avec la bénédiction des pouvoirs publics, alors que les sondages prouvent que 70 % des électeurs européens refusent les OGM.

Le gouvernement français a effectué une démarche à Bruxelles pour restreindre la communication au public des études de risques sanitaires des Organismes génétiquement modifiés, selon une "Note des autorités françaises" transmise à l'AFP par Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement, qui a dénoncé "l'attitude scandaleuse" de nos autorités.

La note française, qui n'est ni datée ni signée, demande que les "études de toxicité", c'est-à-dire les évaluations des risques d'un OGM pour la santé humaine, généralement faites à partir d'expérimentations animales, soient expressément exclues du domaine public. Les autorités françaises estiment que la communication des études de toxicité peut "entacher la confiance de l'opinion publique" et "nuire à la position concurrentielle" de l'entreprise déposant le dossier".

## Les citoyens en ont assez !

Las de ce statisme meurtrier, les citoyens essaient de se faire entendre de façon différente. Certains d'entre eux ont estimé qu'ils devaient passer à l'action d'urgence afin de protéger l'environnement de notre planète. Pour parer au plus pressé, ils sont allés faucher les plants dangereux avant que la pollinisation ne contamine les champs alentour. Évidemment, ils ont été inculpés de "destructions de biens d'autrui" et doivent en répondre devant les tribunaux.

François Roux, avocat à Montpellier, a répondu à ces accusations : "Mais qui sont-ils (elles), ces "faucheuses et faucheuses volontaires" d'OGM ? Il s'appelle Jean-Baptiste et il a plus de 70 ans ; elle s'appelle Candis et a tout juste 7 ans. [...] Ils forment ce mouvement de résistance né lors du rassemblement du Larzac 2003, suite à l'appel lancé par Jean-Baptiste Libouban de la Communauté non-violente de Lanza del Vasto. Ils ont choisi d'agir par la désobéissance civile non-violente."

Et cet avocat pose la bonne question : "Combien de vies auraient-elles été sauvées si, il y quinze ans, un tel mouvement, agissant avec les mêmes moyens, était allé détruire les stocks de sang contaminé transfusé pour des questions de profit aux hémophiles ? Se serait-il trouvé un ministre pour accuser ces militants de "brutalité" ?

## Grenades lacrymogènes : les (D)armes de la colère

Où est la brutalité, Monsieur le Ministre, quand vous envoyez vos forces de l'ordre surarmées face à ces militants aux mains nues et au visage découvert, quand vos forces tirent à tir tendu (ce qui est rigoureusement interdit) des grenades lacrymogènes et assourdissantes, sur des citoyens non-violents qui n'ont pour eux que la force de leur engagement ?

Il faut espérer que les juges seront lucides quant à ces actions qui, légalement, détruisent peut-être "le bien d'autrui", mais qui en réalité ne s'attaquent qu'à un "autrui" qui ne respecte sûrement pas le bien des autres, en l'occurrence la biodiversité, patrimoine de l'humanité. Une preuve supplémentaire nous en est fournie par l'arrivée, le 28 janvier 2005, de 32 000 tonnes de soja transgénique dans le port de Lorient, malgré l'opposition massive des consommateurs français.

## Les semenciers libres directement menacés

Par ailleurs, les semenciers libres subissent, eux aussi, des atteintes à la liberté par les visites réitérées des agents de la Répression des Fraudes. Ainsi, depuis le début de l'année 2004, l'association Kokopelli, qui œuvre dans le sens de la directive de la Communauté Européenne portant sur la conservation de la biodiversité in situ, est harcelée par les agents de la Répression parce qu'une gran-

de partie des semences de plantes potagères qu'elle distribue sont des semences de variétés anciennes, non-inscrites dans le catalogue officiel.

"Le catalogue officiel aurait-il été érigé non point pour la protection des jardiniers, mais pour la protection des intérêts financiers des grands groupes et multinationales qui ont racheté la quasi-totalité du secteur semencier depuis 40 années ?", demande Dominique Guillet de l'association Kokopelli. "Ces mêmes groupes ont systématiquement remplacé les anciennes variétés par des hybrides F1 stériles ou dégénérescents. D'ailleurs la Répression des Fraudes nous interpelle à la suite d'une plainte déposée par une certaine fédération de semenciers. À l'opposé du modèle stéréotypé et stérile que l'on entend nous imposer, nous pouvons et devons oser rêver d'une planète avec des semences libres cultivées dans le respect de l'environnement, avec des enfants qui ne meurent plus de faim, avec des jardins et des champs, source de vie et de diversité."

Il est scandaleux de constater la pression exercée sur les petits semenciers biologiques qui préservent la biodiversité de notre planète et les plantes qui sont un bien commun, alors que les pollueurs et pilleurs de tout genre continuent à détruire impunément notre environnement, grâce à la complicité des États qui leur distribuent nos deniers sous forme de très fortes subventions.

## Résistons fertilement

Dominique Guillet a incité tous les jardiniers à semer encore plus de semences interdites, à les donner, les échanger, et à produire de jeunes plants de variétés interdites afin de les distribuer autour d'eux et d'en donner aux pays les plus pauvres.

"Résistons fertilement sinon, dans quelques années, il n'y aura plus de semences libres, mais seulement des organismes génétiquement modifiés et des hybrides F1. Résistons fertilement sinon, dans une dizaine d'années, le jardinage familial sera interdit pour cause d'homogénéisation : il sera devenu une activité à hauts risques bactérien et sociologique."

Qui oserait le désapprouver ?

Sylvie Simon

**Sylvie Simon**  
Journaliste scientifique  
et auteur de nombreux  
ouvrages, dont  
Vaccination l'overdose  
Déjà vacciné  
Comment s'en sortir  
Exercice illégal  
de la guérison  
La dictature médico-  
scientifique (épuisé)  
Le réveil de la conscience  
(entretiens avec J. Bousquet)  
Information ou  
désinformation ?  
Les 10 plus gros  
mensonges sur les vaccins  
La nouvelle dictature  
médico-scientifique  
Préfacée par Philippe Desbrosses,  
cette ré-édition 2006 a été complétée  
et remise à jour. Ed. Dangles, 16 €



 SCIENCES  
ENJEUX  
SANTÉ

2<sup>e</sup> trimestre 2006  
N° 41

UNE DÉCOUVERTE IGNORÉE

# Les bienfaits des polyphénols

Acides phénoliques, lignanes, flavonoïdes, resvératrol...

par le Docteur  
André Fougerousse

Professeur de chimie organique à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, Ancien Doyen de la Faculté de chimie (1999-2004), Directeur-adjoint du Laboratoire de chimie des polyphénols  
iwww.s-p-i-r-a-l-e.com



## Qu'appelle-t-on polyphénols ?

Les polyphénols sont des composés synthétisés par les végétaux, et utilisés par eux pour se défendre contre les agressions environnementales. Environ 8000 de ces composés ont été répertoriés et classés en plusieurs catégories : les acides phénoliques (dérivés de l'acide cinnamique), les lignanes (dont la lignine du bois est une forme condensée), les flavonoïdes (on en recense plus de 4000) et leurs polymères appelés tannins, les dérivés du stilbène, dont le resvératrol. Notre laboratoire s'intéresse plus particulièrement aux flavonoïdes et aux dérivés du resvératrol. Les flavonoïdes comportent six grandes classes, dont les flavonols (quercétine, kaempférol...) aux excellentes propriétés antioxydantes et les anthocyanes, molécules responsables de la couleur (autre que verte) des végétaux, présentant des propriétés intéressantes pour la santé. La dénomination "polyphénol" indique que ces composés ont une structure moléculaire qui comporte plusieurs fonctions phénol, fonction alcool fixée à un noyau benzénique. C'est ce motif structural qui confère à ces substances leurs importantes capacités à neutraliser les radicaux libres, espèces extrêmement réactives, responsables de nombreuses pathologies qui affectent nos sociétés industrialisées.

## La protection contre les maladies

Plusieurs plantes et épices riches en polyphénols font partie de la pharmacopée traditionnelle asiatique depuis plusieurs siècles. De nombreuses études scientifiques ont permis de confirmer les propriétés médicinales attribuées aux polyphénols : prévention des maladies cardiovasculaires, des cancers, des maladies neurodégénératives, du diabète, de l'ostéoporose.

Parmi les polyphénols, les flavonoïdes ont été particulièrement étudiés. Ils présentent des activités

anti-inflammatoires, anti-allergiques, hépatoprotectives, anti-thrombotiques, anti-virales et anti-carcinogènes. On sait que les LDL oxydés (LDL et HDL sont des protéines qui transportent le cholestérol) sont l'un des principaux facteurs du risque coronarien. Certains flavonoïdes sont de puissants inhibiteurs de l'oxydation des LDL. Ils réduisent, en outre, l'agrégation plaquettaire, et certains inhibent la production de thromboxane, ce qui limite les phénomènes de thrombose.

## L'intérêt du resvératrol et de ses dérivés

Le resvératrol est un polyphénol naturel, présent dans plusieurs plantes médicinales et dans la vigne, qui le synthétise dans les feuilles et dans la peau des grains de raisin, pour répondre à une infection parasitaire (par le botrytis, par exemple) ou à un stress.

Le resvératrol produit par les raisins est retrouvé dans le vin, en quantités variant de 1 à 10 milligrammes par litre, quantités suffisantes pour exercer des propriétés au niveau pharmacologique : un fort effet antioxydant (protection des LDL), une diminution de l'agrégabilité plaquettaire, d'où une protection contre les troubles cardio-vasculaires.

Plus récemment, et particulièrement en 2001, une équipe INSERM de Strasbourg publiait ses observations sur les effets inhibiteurs du resvératrol sur la croissance de cellules cancéreuses (Nutr Cancer 2001 ; 39 : 102-107).

Notre laboratoire leur ayant synthétisé le dérivé triméthylé du resvératrol (appelé R3 sur le schéma ci-dessus), cette équipe mettait en évidence une activité anti-proliférative de R3 sur des cellules Caco-2, cent fois plus importante, résultats publiés conjointement en 2003 (Int. J. Cancer 2003, 107 ; 189-196).

Avant de rendre ces résultats publics, cette équipe INSERM, conduite par le Docteur F. Raul, et notre laboratoire, dirigé par le Professeur

R. Brouillard, avons décidé, avec le soutien financier de l'Université L. Pasteur (ULP), de les protéger par un brevet, et de créer une start-up, hébergée dans des locaux soutenus financièrement par l'ULP et la Région Alsace.

## Pourquoi l'industrie pharmaceutique ignore-t-elle cette découverte ?

Alors que notre molécule R3 présente des propriétés anticancéreuses du même ordre que celles obtenues avec le Taxol, molécule naturelle de structure complexe, coûtant mille fois plus cher au gramme (et couramment utilisée), personne ne s'intéresse à elle !

Facile à synthétiser, peu chère, exprimant des propriétés anti-mitotiques remarquables, la molécule R3 devrait attirer l'attention, puisqu'elle est susceptible d'avoir une activité pharmacologique à peu de frais, permettant du même coup, de faire des économies à notre système de santé. Malheureusement, les remèdes simples et peu coûteux n'intéressent ni l'industrie, parce qu'ils ne rapportent rien, ni les décideurs publics, parce que leurs experts-conseils sont sous influence.

Nous avons pu observer cet effet pervers avec la technique de Louis-Claude Vincent, qui permet de mettre très facilement en évidence les méfaits du stress oxydant sur la santé humaine ( et qui peut orienter la mise en place de stratégies préventives ), et, tout récemment, avec le chlorure de magnésium, remède très bon marché, très efficace contre les infections dues au chikungunya.

Triste époque que celle où les intérêts de l'économie de marché priment sur les libertés individuelles et sur les intérêts à long terme de la santé publique. Cette "logique" présentera, à court terme, des effets pervers vis-à-vis desquels nos responsables politiques ne se dédouaneront pas si facilement...

Les vins rouges tanniques et le thé vert contiennent une proportion intéressante de polyphénols.



**Jean-François Narbonne** (voir page suivante)  
Professeur de toxicologie à l'université Bordeaux 1, fondateur (1981) et directeur du Laboratoire de toxicologie alimentaire, directeur de l'équipe de toxicologie biochimique au sein du Laboratoire de Physico-Toxicochimie des systèmes naturels (CNRS), expert auprès de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA), du Conseil de l'Europe et de l'UNEP.

**Ses principaux domaines de recherche**  
Toxicologie alimentaire et environnementale des contaminants organiques traces, hydrocarbures aromatiques, PCBs, dioxines, pesticides, développement de marqueurs biochimiques d'exposition

et d'effets. Plus de 400 publications scientifiques et communications à des congrès. Auteur de nombreux rapports et ouvrages scientifiques pour des comités d'experts français, européens et l'ONU.

## Résumé de ses travaux

Les écosystèmes européens reçoivent de nombreux polluants provenant soit des retombées atmosphériques, soit des rivières, soit de rejets directs urbains industriels ou agricoles. Certaines contaminations sont très rémanentes (les sédiments constituant un réservoir de pollution accumulée au cours de décennies), d'autres sont ponctuelles avec des impacts plus ou moins décalés dans le temps (cancérogenèse, perturbations

endocriniennes...). La contamination des chaînes trophiques peut atteindre l'Homme par ses aliments. Des méthodes modernes pour les suivis des contaminations et de leur impact ont été développées appelées biomarqueurs et biomonitoring.

De plus des données sur les niveaux de contamination et les consommations permettent de mieux préciser les expositions et donc de caractériser les risques. Ces nouveaux outils basés sur la connaissance des mécanismes d'action moléculaires des toxiques nous permettent d'une part de faire des cartographies d'impacts environnementaux et de mieux hiérarchiser les risques pour l'homme et l'environnement.

SCIENCES  
ENJEUX  
SANTÉ

2<sup>e</sup> trimestre 2006  
N° 41

page 6

# Aspartame, pic et pic... et drame !

## Changer radicalement les protocoles d'évaluation de la toxicité

### Des chercheurs italiens relancent la controverse

L'aspartame est utilisé dans plus de 6000 produits allégés dans le monde. On croyait le débat sur sa toxicité définitivement clos, mais des chercheurs italiens ont relancé la controverse. De nouvelles études expérimentales menées chez des rats (Soffritti et al 2005 et 2006.) soulèvent de nouvelles questions sur les liens potentiels entre l'exposition à l'aspartame et la survenue de cancers.

### Et toujours des tests empiriques sur les rats...

Dans l'étude de la "Fondation européenne d'oncologie B. Ramazzini" conduite sur 1 800 rats, il n'y a pas de lien avec les tumeurs du cerveau, mais plutôt avec d'autres types de cancers. Selon les auteurs, les résultats "démontrent pour la première fois un pouvoir cancérigène de cet édulcorant de synthèse capable d'induire des lymphomes et des leucémies chez les rats femelles, y compris lorsqu'il est administré à des doses très proches de la dose journalière admissible (DJA) pour l'homme". Les chercheurs italiens appellent ainsi à "revoir rapidement la réglementation concernant l'usage de cet édulcorant de synthèse afin de mieux protéger la santé publique, en particulier celle des enfants". En effet, ces résultats semblent très sérieux et réalisés sur un nombre très significatif d'animaux. Or ils démontrent une augmentation des lymphomes et des leucémies chez les femelles pour des doses d'exposition inférieures à la DJA. De plus les résultats confirment l'absence d'effet sur les tumeurs du cerveau. On voit donc que l'on revient à un effet de type méthanol ou formaldéhyde qui induisent ce type de lymphomes et de leucémies.

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) avait rendu un avis en mai 2002 estimant que, dans l'état actuel des données scientifiques, rien ne permettait d'établir une relation entre exposition à l'aspartame et tumeurs du cerveau chez l'homme ou l'animal. Cet avis a été confirmé par différentes évaluations dont celle du Comité Scientifique de l'Alimentation Humaine au niveau européen rendue publique en décembre 2002.

Le 15 juillet 2005 l'AFSSA rapportait que même si l'étude de la Fondation européenne d'oncologie B. Ramazzini confirme l'absence de lien entre aspartame et tumeurs du cerveau, une réévaluation des risques liés à l'aspartame était nécessaire en analysant soigneusement l'ensemble des nouvelles données, une réévaluation de la Dose Journalière

Admissible pouvant être discutée à cette occasion.

### Des tests aléatoires et non transposables à l'homme

L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a procédé à cette réévaluation dont les résultats ont été récemment présentés au cours d'une conférence de presse en mai 2006. Parmi les remarques des experts, il est remarqué que l'étude italienne porte sur des rats suivis jusqu'à la fin de leurs vies, conditions qui sortent du cadre habituel des études de cancérogénèse (18 mois). De plus le nombre d'animaux utilisés ainsi que le nombre de doses est aussi inhabituel par comparaison aux standards OCDE. En fin de vie il y a en effet une augmentation du niveau de base de cancers spontanés et de processus inflammatoires rendent plus difficile les interprétations. Ainsi la faible augmentation des lymphomes et des leucémies chez les rats traités n'est pas considérée comme liée à l'aspartame. Certaines tumeurs ne sont pas spécifiques de l'aspartame et sont plutôt le résultat de mécanismes tels que l'irritation ou l'altération de la balance calcique réputés non transposables à l'homme. De plus certains résultats sont plus liés à de faibles valeurs chez les témoins par rapport aux données historiques du laboratoire. Les experts de l'EFSA concluent qu'il n'est donc pas nécessaire de réviser la DJA de l'aspartame toujours établie à 40 mg/kg/j.

### Critiques implicites sur les protocoles d'études chez l'animal et leur extrapolation à l'homme

Ainsi l'EFSA émet des critiques implicites sur les protocoles d'études chez l'animal et leur extrapolation à l'homme. Dans la littérature de très nombreuses données tendaient à montrer que l'ingestion d'aspartame (au moins dans certains cas) provoquait des réactions toxiques liées au méthanol ou à la formaldéhyde. Une étude de Trocho et al (1998) montrait même l'apparition d'adduits stables au DNA et aux protéines hépatiques en cas d'ingestion d'aspartame marqué sur le méthanol. D'autre part de nombreux troubles neurologiques sont attribués par certains chercheurs américains au méthanol issu de la dégradation de l'aspartame. Mais certains de ces résultats ont toujours été mésestimés ou réfutés séparément par divers comités. Aujourd'hui l'accumulation d'arguments convergents méritent un réexamen très sérieux du dossier. Des études récentes sur cultures cellulaires montrent des potentialités d'inhibition de

l'aspartame sur le développement cellulaire et des interactions avec d'autres additifs alimentaires (Lau et al 2005) aux aussi très présents dans la ration quotidienne. Autant dire que le dossier est largement ouvert et mérite une réflexion sérieuse sur les résultats scientifiques et les dérives marketing dans la conception et la fabrication des aliments

Pour ma part j'ai toujours considéré que l'utilisation d'édulcorants par des individus sains était une aberration : Pourquoi remplacer le sucre qui n'a pas de DJA par des édulcorants qui ont une DJA. S'il faut diminuer la consommation de sucre ou la maîtriser cela doit passer par une modification du comportement alimentaire ou de la qualité de l'alimentation et non par des substituts chimiques de synthèse qui ne font que conforter les consommateurs dans des comportements aberrants. Pourquoi fait-on des confitures light ou le sucre est remplacé par de l'acide benzoïque ou des sorbates ? (ce qui permet de les conserver, ayant enlevé une partie du sucre et diminué son rôle protecteur). Les sodas "light" sont le summum de cette aberration. Comment peut-on faire consommer de telles mixtures à des enfants ? Comment des parents qui par ailleurs parlent "d'alimentation chimique" peuvent-ils accepter une telle substitution de nutriments naturels par des additifs chimiques ? Comment cette aberration peut-elle avoir l'aval et même l'encouragement de médecins nutritionnistes ?

### L'argument sur les difficultés d'extrapolation des résultats obtenus chez le rat à l'homme souvent utilisé à double sens

Enfin l'argument sur les difficultés d'extrapolation des résultats obtenus chez le rat à l'homme est souvent utilisés dans les deux sens. D'une part, les calculs de DJA depuis que cette notion existe se font à partir de résultats sur les rats qui sont d'ailleurs fortement demandés pour l'ensemble des substances chimiques (REACH). D'autre part les résultats de ces études expérimentales sont souvent contestés, en particulier par le corps médical qui se base plutôt sur les études cliniques et épidémiologiques. Pourquoi par exemple avoir fait autant de battage médiatique pour l'acrylamide (dont on savait parfaitement qu'elle n'était pas cancérigène chez l'Homme) et que l'on veuille autant minimiser les résultats obtenus chez le rat avec l'aspartame. On voit donc l'importance de changer radicalement les protocoles d'évaluation de la toxicité.

par le Professeur  
Jean-François  
Narbonne

Professeur de toxicologie  
(présentation en bas  
de page précédente)  
Le Professeur Narbonne  
prend ici le relais du dossier  
*Additifs* de Corinne Gouget  
paru dans le précédent de  
SCIENCES ENJEUX SANTÉ



### Références

- Lau K, McLean WG, Williams DP and Howard CV (2005) *Synergistic interaction between commonly used food additives in a developmental neurotoxicity test*, *Tox. Sci.*, 13, 1-32
- Soffritti, M., Belpoggi, F., Esposti D.D. and Lambertini, L. (2005). *Aspartame induces lymphomas and leukaemias in rats*. *Eur. J. Oncol.*, 10, 107-116.
- Soffritti, M., Belpoggi, F., Esposti, D.D., Lambertini, L., Tibaldi, E., and Rigano. (2006). *First Experimental Demonstration of the Multipotential Carcinogenic Effects of Aspartame Administered in the Feed to Sprague-Dawley Rats*. *Env. Health Perspect.*, 114, 379-385.
- Trocho C., Pardo R., Rafecas I., Virgili J., Remesar X., Fernández-López J.A. and Alemany M. (1998) *Formaldehyde derived from dietary aspartame binds to tissue components in vivo*. *Life Sci.*, 63, 337-349.



SCIENCES  
ENJEUX  
SANTE

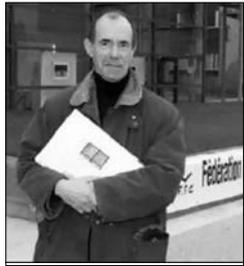
2<sup>e</sup> trimestre 2006  
N° 41

page 7

# Eprouver l'honneur d'être humain

par le Professeur  
Jean-Paul Escande

Professeur de médecine à Cochin (Paris) en dermatologie et maladies sexuellement transmissibles, il se considère avant tout comme un élève de René Dubos avec lequel il a travaillé à New York les dernières années de sa vie et se consacre depuis cette initiation prestigieuse aux problèmes environnementaux majeurs (il collabore à *Valeurs Vertes*) et à la biologie fondamentale.



L'expérience conduite avec son équipe lui fait développer des vues nouvelles sur l'hôpital du futur. Enfin, son passé à la tête de la lutte anti-dopage en fait un consultant toujours demandé en matière de politique sportive. jean-paul.escande@cch.aphp.fr

**Évidemment, il y a une solution définitive au problème de l'expérimentation animale cruelle et inutile mise en oeuvre par les humains pour se donner bonne conscience en matière de "Sécurité". Cette solution définitive, c'est celle entrevue par Yves Paccalet, ancienne plume du commandant Cousteau, écologiste engagé et enragé, comme son éditeur le présente, et qui nous annonce, dans un livre brillant mais pas franchement rigolard, que l'humanité disparaîtra et que ce sera bon débarras !**

C'est sûr et certain, pareille éventualité résoudrait quantité de problèmes. Si le genre humain disparaissait, l'expérimentation animale ne subsisterait pas. Il n'y a que l'homme pour s'adonner à de telles pratiques.



*Essai d'humour écologique noir ... à la fois pessimiste et gai. Provocant et désespéré. Extrait :*

*L'idée : l'espèce humaine est d'ores et déjà condamnée à l'extinction. Pour une raison simple : elle provoque des changements irréversibles de son environnement ; des bouleversements aussi brutaux, aussi destructeurs que ceux des météorites tueuses géantes de la fin des ères primaire et secondaire, qui anéantirent 80 % des espèces... Notre avenir est aussi bouché que celui des dinosaures. On peut se*

*voiler la face, espérer encore, se dire que l'homo sapiens acquerra enfin la sagesse dont il se rengorge : force est de constater que toutes les grandes questions (pollutions, saccages des terres et des mers, climats, nouveaux virus...) sont méprisées ; que les intérêts ou les profits immédiats priment ; que les bagarres pour le fric et le pouvoir l'emportent sur toute autre considération. Il faut dire, enfin, les raisons de cette folie suicidaire. L'homme est un grand singe égoïste. Il obéit à trois grandes pulsions : sexuelle, territoriale et*

*hiérarchique. Sa soif de domination est si forte qu'elle le pousse à toutes les absurdités, notamment à la guerre et au culte du "toujours" plus qu'on appelle parfois "progrès". L'humanité disparaîtra... Guerre nucléaire, ozone, climats en folie, empoisonnement de l'air et de l'eau, nouvelles maladies... Tout cela sera très rigolo. Et après ? Rien... La vie reprendra sans nous. Elle créera de nouvelles espèces jusqu'à ce que le Soleil brûle définitivement la planète, dans environ un milliard d'années.* Y. P.

Alors, devons-nous adopter la politique du pire et souhaiter l'apocalypse pour que soit mis un terme à nos turpitudes? On peut proposer mieux. La grande révolution à venir demande d'insérer une bonne dose de qualitatif dans un océan de quantitatif. C'est le chiffre maintenant qui fait autorité. Alors, pour affirmer que l'on sécurise des produits alimentaires ou cosmétiques ou autres, il faut des chiffres. Et quoi de mieux alors que d'annoncer que quand on martyrise cent bestioles, on n'en tue aucune! Voilà qui sonne bien et qui rassure!

On ne va pas aller, évidemment contre la sécurité, mais on dira en revanche avec force que maintenant un argument de sécurité devenant un instrument de promotion, on fait de la sécurité sans aucun besoin.

Pour le fun ! À la réflexion, si. Il y a un besoin derrière ces massacres.

C'est celui de rassurer les hyper anxieux, les phobiques. Et peut-être aussi, de céder aux pervers, ceux qui se réjouissent de la souffrance et qui sont plus nombreux qu'on ne le croit. Il semble bien que nos sociétés se grandiraient, si elles se mettaient en devoir de faire la chasse... à ces mauvais penchants. Ce n'est pas en comptant d'innocentes victimes animales que l'on y parviendra. On y parviendra en "choisissant d'être humain" Pour mériter la récompense suprême: éprouver "l'honneur d'être humain". La terre a besoin des hommes pour que soit transcendée sa sauvagerie. Pas pour se voir imposée une sauvagerie humaine.

J-P. E.

## ...et le déshonneur de la justice

**Dr Martine Gardénal : une décision arbitraire, un procès inique.**

Le 18 mai 2006, le Dr Martine Gardénal a été condamnée par le Conseil National de l'Ordre des Médecins à exercer la médecine pour 6 mois !

"La sanction de l'interdiction du droit de donner des soins aux assurés sociaux pendant six mois dont trois sont assortis du bénéfice du sursis, prononcée à l'encontre du Docteur Martine Gardénal, par décision de la section des assurances sociales du conseil régional de l'Ordre des médecins d'Île-de-France, prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2006 à 0 heure et cessera de porter effet le 30 novembre 2006 à minuit."

Dr M. Gardénal : "Notre appel a été rejeté et il n'a pas été tenu compte du référé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris où le juge avait constaté que la Sécurité Sociale n'apportait aucune preuve en ce

qui concernait les trois cas retenus par le conseil régional."

Dans ce jugement il est dit que :

"... Le Dr Gardénal fait état du refus de sa patiente de subir une opération, refus dont cependant elle n'avait à aucun moment informé le médecin conseil..."

"Il aurait fallu que je la dénonce. Cela s'appelle de la délation. Sachez que c'est obligatoire si vous refusez les soins préconisés par la médecine allopathique."

(Interprétation de l'Article 4 de la loi n° 2005-370 du 22 avril 2005).

Plus grave encore :

Le Conseil National de l'Ordre considère que les faits reprochés ont le caractère de manquement à l'honneur professionnel et sont, par suite, exclus du bénéfice de l'amnistie présidentielle.

Devant une telle injustice, deux solutions : soit fermer le cabinet (et implicitement se reconnaître coupable), soit saisir le Conseil d'Etat.

Ce combat est celui du droit à l'information éclairée des patients sur leur propre état de santé et des modalités de l'exercice de leur libre choix thérapeutique.

Nous voulons bien le mener pour vous, mais nous ne pouvons le faire sans votre soutien le plus large possible.

Nous tenons à nouveau par ce courrier, à remercier toutes les personnes qui déjà ont adhérees au Collectif de soutien, à tous ceux qui nous ont aidé financièrement, et à ceux qui vont les rejoindre :

Pour adhérer faite parvenir votre adresse, votre e-mail, votre profession et éventuellement un chèque à : Paul Rey - 57 avenue Jean Jaurès 63 540 Romagnat paulremitlouis.rey@hotmail.com

Une grande Marche pour la Liberté de Conscience a été organisée fin mai par la Coordination des Associations & Particuliers pour la Liberté de Conscience.

SCIENCES  
ENJEUX  
SANTÉ

2<sup>e</sup> trimestre 2006  
N° 41

page 8

# Un rêve d'enfant ...pleinement réussi

**Allain Bougrain Dubourg, tout le monde en France connaît votre engagement pour la protection de la Nature et des animaux. D'où vient cet engagement pour l'écologie ?**

Enfant parisien, j'étais fasciné par les pigeons. À 10 ans, je me suis retrouvé en pension à la Rochelle et c'est là que la nature sauvage s'est révélée. Notamment dans l'île de Ré où déjà les oiseaux mazoutés que je ramassais échouaient sur les plages.

Le Muséum d'Histoire Naturelle de la Rochelle a ouvert ses coulisses à l'enfant que j'étais et c'est ainsi que j'ai été initié à la découverte des reptiles, au baguage des oiseaux, etc ...

Dans le même temps, je constituais au lycée un Club des Jeunes Amis des Animaux.

Après une scolarité douteuse, j'ai créé une exposition itinérante en faveur des "mal-aimés" : les reptiles et les rapaces. Jean Rostand a soutenu ma démarche, tandis que j'étais nommé lauréat de la Fondation de la Vocation. C'est ainsi que la télévision a fait appel à moi et que l'histoire dure depuis plus de 30 ans sur le petit écran.

**Quels éléments ont déclenché votre démarche ?**

La volonté constante de vivre une passion, celle d'être au contact du vivant, de la nature, de ceux qui la protègent ou l'étudient. Mais, le véritable engagement s'explique par la révolte. Comment, en effet, rester indifférent ou inactif face à des situations inacceptables ?

L'un de mes premiers combats fut de faire cesser les compétitions de tir aux pigeons vivants à Paris. J'ai également participé à des opérations commando pour enlever des animaux destinés à l'expérimentation animale, de même, j'ai sorti un jument et un poulain d'un abattoir, sans parler des nombreux abus de chasse, comme le braconnage des tourterelles dans le Médoc, qu'il convenait de combattre. À chaque

fois, j'étais porté par l'idée qu'on ne pouvait laisser les choses en l'état. La Ligue pour la Protection des Oiseaux m'a demandé de présider l'association. Après quelques hésitations, car je craignais de n'avoir ni temps ni compétence, j'ai fini par accepter. Et voilà 20 ans que cela dure ... !

**Quelles sont vos principales réalisations ?**

Au sein de la LPO, nous sommes passés, en 20 ans, de 3000 adhérents et 15 salariés à 38 000 adhérents et 120 salariés. Ce résultat, je le dois à une équipe motivée, compétente et passionnée.

Notre action dépasse aujourd'hui le simple cadre des oiseaux, c'est l'ensemble de la biodiversité qui nous préoccupe... et donc l'avenir de l'homme.

Au chapitre des réalisations, je pense que les multiples reportages et émissions télévisées que j'ai assurés ont contribué à sensibiliser le grand public et même, à créer des vocations. C'est probablement ce dont je suis le plus fier. J'ai, par ailleurs, obtenu l'interdiction de ligoter sur les marchés les volailles et les chevreuils. Mais, les quelques succès restent dérisoires par rapport au travail qu'il reste à faire. Et le temps passe si vite ...

**Vos objectifs ?**

La disparition des espèces s'accélère de manière dramatique : un batracien sur 3 disparaît, un mammifère sur 4, un oiseau sur 8 !

L'Europe s'est engagée à stopper la perte de la biodiversité d'ici 2010, mais nous ne serons pas au rendez-vous.

En fait, nous continuons à colmater l'Arche. Pour inverser la tendance, il faut compter sur la pression de l'opinion publique. Il convient donc d'inviter le maximum de citoyens à adhérer aux associations afin que nous ayons une plus grande représentativité.

cobayes humains dont certains ont sombré dans le coma.

La presse en a beaucoup parlé mais seulement pour dénoncer les effets et non les causes, sans dire que tous ces médicaments avaient été préalablement testés sur les animaux. Encore une fois, une meilleure évaluation des médicaments comme

**Votre point de vue sur l'expérimentation animale ?**

J'ai véritablement découvert ce dossier lorsqu'Armand Jammot m'a demandé de faire un film sur ce thème pour "les dossiers de l'écran". À l'époque, les caméras miniatures n'existaient pas. Il a donc fallu tourner dans les laboratoires en "annonçant la couleur".

Et, malgré toute cette transparence, j'ai filmé des situations odieuses qui ont largement sensibilisé les télé-spectateurs. Le film a permis de soutenir l'action des associations et a conduit à une évolution des pratiques. Aujourd'hui, les chiffres montrent que l'utilisation des animaux est en baisse mais reste considérable.

On le sait, il existe d'autres approches modernes et non-violentes. Le séquençage du génome humain conduit à des méthodes non invasives. Les techniques actuelles permettent d'effacer progressivement le sacrifice de tant d'animaux, mais les lobbyings ont la vie dure : Tony Blair vient de signer une pétition pour soutenir l'expérimentation animale dans la recherche biomédicale...

Je crains que le courage des nombreux chercheurs voulant effacer les pratiques moyenâgeuses ou la détermination d'organismes comme Pro Anima resteront encore d'actualité pendant trop longtemps.

**Vos projets ?**

Outre les documentaires animaliers que nous produisons, je travaille sur un film destiné au cinéma. Il sera consacré au petit peuple de la mer. Il y a également la sortie d'un livre en automne prochain ainsi que des projets télévision, etc ... Mais c'est l'investissement dans la protection animale qui m'engage le plus de temps. Comme disait Saint Augustin : "On perd moins à se perdre dans sa passion qu'à perdre sa passion..."

de tous produits chimiques s'impose d'urgence, sans cela, les humains continueront à être les cobayes après les animaux.

Une preuve de plus que les combats pour l'animal rejoignent toujours ceux pour l'homme, comme le répétait si souvent notre ami le professeur Théodore Monod.

Allain Bougrain Dubourg



Photo François Lefebvre

## Cobayes humains

Après les animaux, les cobayes humains : 6 hommes victimes sont en soins intensifs après un test de médicaments. Un prototype de médicament allemand essayé sur huit volontaires sains, dont deux placebos, a provoqué des troubles extrêmement graves chez des





Les informations et opinions de ces pages sont communiquées sous leur responsabilité par les associations ou organismes concernés.

En activité depuis 2004, l'unité de Gidy, fleuron du groupe Servier, avait pour vocation la production et le conditionnement, pas l'expérimentation animale.



## Servier à Gidy : nouveau danger

Tous ensemble contre l'ignoble projet du laboratoire de toxicologie Servier à Gidy près d'Orléans qui envisage d'utiliser encore plus de chiens !

Alors que l'Europe diminue le nombre d'expériences animales et prévoit le développement des méthodes substitutives, suivant la directive européenne 86-609 CEE et



le décret français 87-848, le département de biologie Servier s'apprête à sacrifier encore plus de chiens et cela malgré nos lettres et dossiers d'information.

Continuez d'écrire à :

M. le Commissaire enquêteur  
Mairie 45520 Gidy

M. le Préfet de la Loire  
181 r. de Bourgogne 45000 Orléans  
Biologie Servier

905 route de Saran 45520 Gidy

Pour se mobiliser, contactez :

ANMA - 51 avenue du 4 septembre  
59500 Douai - Tél. 03 27 88 37 27

Et bien sur :

- LFCV 84 rue Blanche 75009 Paris

- Fondation Brigitte Bardot  
28 rue Vineuse 75116 Paris

- 30 Millions d'Amis...

## Unesco : Les entretiens du XXI<sup>e</sup> siècle

Jeudi 30 mars dernier, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture et à l'initiative de la division prospective, Axel Khan, Paula Sibilla, Peter Sloterdijk et Jacques Testart ont dialogué sur le thème *L'espèce humaine peut-elle se domestiquer elle-même ?*

## Consommateurs associés

*Un espace entièrement dédié à l'écologie et au bien-être*

Les produits intelligents des consommateurs éclairés, des économies aujourd'hui, un avenir planétaire demain.

www.consommateurs.com - Boutique :  
51 rue du Couédic 75014 Paris.

# Les Pros à

## Pesticides ? non merci !

Deux organisations de défense de l'environnement, France Nature Environnement (FNE) et le Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures, (MDRGF) lancent simultanément des campagnes d'information sur la présence des pesticides dans l'alimentation.

Avec près de 80 000 tonnes déversées chaque année, la France est le troisième consommateur mondial de pesticides et le premier européen, rappellent les deux mouvements qui ont chacun retenu une pomme comme symbole de leur campagne. "Ce fruit reçoit en moyenne 27 traitements avant d'arriver à l'étal", signale François Veillerette, président du MDRGF. La pomme de son mouvement est plantée de seringues sous le slogan *Pesticides, non merci!*, celle de la FNE arbore une étiquette en forme de panneau routier signalant un danger : *Croquez des pommes, pas des pesticides.*

Pour le MDRGF, qui s'intéresse aux résidus de pesticides dans les aliments, cette contamination est le principal mode "d'entrée dans nos organismes d'un véritable cocktail de dizaines de molécules dont on sait que beaucoup sont des cancérigènes suspects, des perturbateurs endocriniens, des neurotoxiques..." Le MDRGF entend, outre le lancement d'une "pétition pour le zéro résidu de pesticides dans notre alimentation", interpeller à partir de l'automne les candidats aux élections, présidentielles et législatives, sur le sujet. La FNE lance de son côté une pétition réclamant un rapport indépendant sur la dispersion des pesticides dans les milieux naturels, le retrait des produits les plus toxiques pour la santé et la reproduction, l'instauration d'une taxation dissuasive et l'encouragement des pratiques agricoles alternatives.

www.pesticides-non-merci.com

www.fne.asso.fr

## Animaux nos frères

Notre Dame de Toute Pitié, dans le dernier bulletin, Jean Gaillard propose un fort beau poème dédié à toutes les créatures divines dont les animaux signé Bernard Ducos, un poème à nos animaux disparus et le dernier livre de Geneviève Coupeau : *Les animaux, frères des hommes*, 18 € + port 4,60 € : Société des écrivains, 147 rue St-Honoré 75001 Paris  
Tél. 01 39 08 05 38

## OGM

Les OGM font l'objet d'un dossier en pages 2 à 6 du ce numéro. De nombreuses associations militent avec nous sur ce sujet : OGM dangers, le MDRGF, le MEI, Agir pour l'Environnement, La France en action...

## Ecologistes Indépendants

Le Mouvement des Ecologistes Indépendants, à l'initiative d'Antoine Waechter, a organisé le 3 mars dernier une conférence-débat sur le thème *Fin du pétrole, dérive climatique et démographie*, un débat fort à propos sur le rôle de l'écologie dans le contexte actuel. Thème également débattu à Chamonix (voir ci-dessus) Pour connaître les actions du MEI : contact@mei-fr.org ou s'abonner à la *Lettre des Ecologistes*.

## Protection Mondiale des Animaux de Ferme

La PMAF a besoin de nous tous. Les souffrances des animaux de ferme interrogent nos consciences. Aidons-les d'urgence : 8<sup>ter</sup> en Chandellerie BP 80202 - 57006 Metz Cedex 1  
Tél. 03 87 36 46 05 - 03 87 36 64 76  
cousner@pmaf.org - www.pmaf.org

## Journée anti-vivisection

Le 6 mai 2006 à Amiens (Somme) : à l'initiative de Martial Mouqueron avec Pro Anima, la LFCV et One Voice, un stand contre la vivisection s'est tenu sur la place Gambetta. Quatre bénévoles se sont relayés pour sensibiliser le public sur le douloureux problème de conscience que pose l'expérimentation animale et sur l'urgence d'adopter de meilleurs tests ne nécessitant ni les animaux ni les humains comme cobayes.

Un article avec photo est paru dans *Le Courrier Picard* (ci-dessous).



SCIENCES  
ENJEUX  
SANTÉ

2<sup>e</sup> trimestre 2006  
N° 41

page 10

# l'action

## La fin... et après ?

Le 16<sup>e</sup> Festival des Sciences, de la terre et de ses hommes, s'est tenu à Chamonix du 24 au 27 mai dernier.

Un de nos délégués a participé aux rencontres-débats avec scientifiques, écrivains et journalistes.

Principaux thèmes abordés :

- La fin des peuples premiers ... et de l'humanité avec le photographe Pierre de Vallombreuse, l'anthropologue Charles Macdonald, le philosophe Christian Godin, le biologiste Gille Pison et l'immunologiste Norbert Gualde

- La planète en danger avec, entre autres, Yves Paccalet (voir p. 7)

- Vers l'ultime extinction avec le paléanthropologue Pascal Picq, le vétérinaire François Moutou et l'ornithologue Phillipe Dubois

- Festival du film scientifique largement consacré aux espèces en danger

- Les grands singes vont-ils disparaître ? Expo interactive

Trois structures ont aussi animé le Festival : le conservatoire d'espaces naturels Asters, le Centre de la Nature Montagnarde et l'Espace Mont-Blanc.

Les 10 conférences ont fait salle pleine et nous nous réjouissons du succès et de la longévité de cette manifestation qui a su accueillir des personnalités comme Albert Jacquard, Hubert Reeves, Jean-Marie Pelt, Axel Kahn ... et a même consacré sa 11<sup>e</sup> édition aux animaux et l'homme.

<http://festival.chamonix-mont-blanc.fr>



## Parlons Paix

"Le Nouvel Humaniste". Georges Krassovsky propose un tract à diffuser sur les besoins de la planète. À l'aide d'un simple schéma publié dans le n° 172 du mensuel *Parlons Paix* (6 rue Anatole-France 89000 Auxerre), il est démontré l'aberration de la course aux armements. Avec moins d'un tiers du budget consacré aux dépenses militaires mondiales on résoudrait tous les problèmes de base de la planète ! Pour en savoir plus : Georges Krassovsky, 3 rue de Chatillon 75014 Paris.

## Rendez-vous SNPN

Notez les prochaines dates proposées par la Société Nationale de Protection de la Nature.

- **Samedi 24 juin 2006**  
Randonnée ornithologique dans le massif de Fontainebleau.

- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2006**  
Botanique en été près d'Esby (77).  
Inscriptions : adhérents 7 €. Rendez-vous à la gare d'Esby.

- **Du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre**  
La Camargue en automne.  
Rendez-vous à la gare d'Arles (13).  
Inscriptions : SNPN 9 rue Cels 75014 Paris - Tél. 01 43 20 15 39  
[snpn@wanadoo.fr](mailto:snpn@wanadoo.fr)

## Biodiversite2007.org

Ce site lancé fin mai à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité veut donner à la préservation de la biodiversité sa véritable place dans les débats électoraux de 2007.

Comme l'écrit Hubert Reeves en page d'accueil : *Ce site se veut un "outil politique" au service de la démocratie participative pour enrichir la démocratie représentative.*

Biodiversite2007.org est à la fois centre de ressources sur la biodiversité et la protection de la nature, espace de propositions d'actions et espace d'information sur la façon dont ce sujet est traité dans les programmes des partis politiques. En effet, malgré la loi de 1976, comme vous ne le savez que trop, la nature n'est pas prise en compte en France comme il le faudrait.

## 500 affiches anti-corrída... et un DVD

Une très vaste campagne d'affichage en 4 x 3 m vient d'être lancée par la SPA et le CRAC, à Paris et dans les régions taoumachiques. Un immense défi contre cette barbarie d'une autre époque. Le CRAC diffuse aussi gratuitement (participation libre) le DVD de Jérôme Lescure *Alinéa 3* présentant l'insoutenable réalité de la corrida.

CRAC - BP 10244 - 30105 Alès - Tél./Fax 04 67 01 23 29 - [www.anticorrída.com](http://www.anticorrída.com)

## L'Appel de Paris fête ses deux ans

L'Appel de Paris, proclamé le 7 mai 2004 à l'UNESCO, lors d'un colloque international sur le thème *Cancer, environnement et société*, fête ses deux ans et à cette occasion, et, président de l'ARTAC, je souhaite répondre à quatre questions :

- **Pourquoi et comment est née cette déclaration scientifique ?**

En 2004, le lien entre pollution chimique et maladies n'avait été perçu que par un nombre restreint de scientifiques. C'est aux ONG qu'il faut rendre hommage pour le travail considérable accompli, en particulier le WWF et Greenpeace. C'est d'abord et avant tout à elles que l'on doit d'avoir "éveillé" les consciences sur ce thème par un travail de longue haleine. L'idée de l'Appel de Paris est née de la volonté de mobiliser beaucoup plus fortement et largement le corps médical, scientifique, académique, ainsi que les ONG et les citoyens et de favoriser la prise de conscience des répercussions sanitaires de la pollution chimique. Au-delà du constat indéniable du lien entre les maladies contemporaines et l'exposition aux polluants chimiques, l'objectif était d'inciter les pouvoirs publics à agir et légiférer pour protéger les personnes, en particulier les plus vulnérables. L'Appel de Paris a pris corps grâce à l'équipe ARTAC, et Yannick Vicaire (Greenpeace), François Veillerette (MDRGF), Catherine Wattiez (PAN Europe), André Cicollella (Fondation Sciences citoyennes), Paul Lannoye (Les Verts au Parlement Européen), Corinne Lepage (ancienne Ministre de l'Environnement), Thierry Jaccaud (rédacteur en chef de *L'Ecologiste*), Samuel Epstein et Teddy Goldsmith (prix Nobel alternatifs). Je remercie toutes ces personnes qui ont saisi l'importance du message. Mais le colloque de lancement a apporté plus : unir dans une même volonté des scientifiques "académiques", chercheurs et médecins, associations de malades et ONG environnementalistes.

- **Quel est le bilan des signatures ?**

Bien que le message ait pu être considéré par certains comme alarmant, voire "alarmiste", le contenu scientifique de l'Appel est aujourd'hui validé par un très grand nombre de scientifiques et d'intellectuels. Un millier d'entre eux ont en effet donné leur caution en signant la déclaration, et ce nombre s'accroît chaque jour. Grâce au Dr Louis-Jean Calloc'h, ancien secrétaire national de l'Ordre des médecins français, l'Appel a été signé par le Comité permanent des médecins européens (CPME), organe représentant tous les conseils ou organismes nationaux des médecins des 25 états membres de l'Union européenne regroupant plus de 2 millions de médecins. Plus de 1000 ONG, dont certains collectifs, ont aujourd'hui signé l'Appel, et environ 200 000 citoyens. En France, l'Appel vient d'être signé par l'UNAF (Union nationale des associations familiales : 8000 associations, 800 000 familles).

- **Quelles avancées ?**

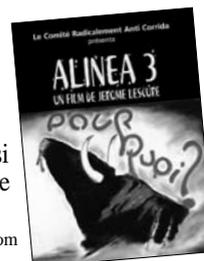
L'Appel de Paris a constitué un élément clé auprès des décideurs européens pour l'adoption d'un REACH fort, incluant le principe de substitution des produits chimiques les plus nocifs pour la santé et l'environnement. Pour cela, l'ARTAC n'a pas ménagé ses efforts : présentation de l'Appel aux parlementaires européens, en particulier le 8 novembre dernier en présence de représentants du corps médical européen (CPME, Allemagne, Autriche, Grande Bretagne, France). En décembre 2005, avant la réunion du Conseil, des lettres personnalisées ont été envoyées aux Ministres de l'Industrie et de l'Environnement, ainsi qu'aux chefs d'Etats et de Gouvernements des 25 états membres de l'Union. Et la mobilisation continue.

- **Les prochaines étapes ?**

Il est impératif de convaincre les autorités nationales et européennes de l'urgence de prendre les bonnes décisions pour l'avenir. Pour cela notre action se poursuit :

- Prolonger la diffusion de l'Appel et obtenir un million de signatures.
- Unir et fédérer dans un comité de soutien les scientifiques, ONG, et toutes les forces vives engagées dans la santé et l'environnement.
- 2<sup>e</sup> congrès européen de l'Appel de Paris sur le thème Santé, environnement et développement durable, le 9 novembre 2006, à l'UNESCO, Paris, avec l'objectif de proposer des mesures concrètes et recommandations, dans un cadre international, pour une santé durable.

Pr D. Belpomme,  
Président de l'ARTAC  
Tél. 01 45 78 53 53 [www.artac.info](http://www.artac.info)  
[artac.cerc@gmail.com](mailto:artac.cerc@gmail.com)



2<sup>e</sup> trimestre 2006  
N° 41



## AVRIL 2006 Semaine mondiale pour la libération des animaux

Le stand Pro Anima, place Kléber à Strasbourg, pour la semaine mondiale de libération des animaux, le samedi 22 avril pour dénoncer les failles de l'expérimentation animale et informer le grand public sur les méthodes de biologie moderne a été un succès. Dix militants se sont relayés, de nombreux tracts distribués et des contacts noués.

Le matin un étudiant à l'Ecole de journalisme nous a interviewés. Il est reparti avec un dossier complet. Nous avons offert à un scientifique réticent une sélection d'articles de la revue scientifique *Nature* où le dogme de l'expérimentation animale est enfin rompu.

Etudiants, infirmières, mères de famille, d'autres scientifiques... le débat, parfois difficile, fut ouvert.

Entourés de marques de sympathie (un enfant a apporté des pièces de sa tirelire, un anniversaire a été fêté...) de nombreuses pétitions ont été signées, 50 ex. de *SCIENCES ENJEUX SANTÉ* vendus et nous avons recruté de nouveaux bénévoles qui ont participé à notre réunion mensuelle suivante. Mais le plus important fut cet article paru dès le lendemain dimanche 23 avril dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

## 13 MAI 2006 Journée "non-violence"

Rencontre et tremplin pour des initiatives communes, le samedi 13 mai.

Nous avons pu disposer nos documentations sur les tables autour de la salle. Chacun a pu consulter, échanger, acheter. Une trentaine de participants encadrés par quatre organisateurs et un animateur - conférencier, représentaient différentes associations non violentes : la communauté de l'Arche (initiatrice de la rencontre), le Soc, Initiative et changement, Church and Peace, Man 68 (mouvement pour une alternative non-violente), Groupe de formation à la non-violence, Humanité nouvelle, Pax Christi, Gandhi 2008 et le Collectif pour le Respect de l'Animal (COPRA) qui avait donc toute sa spécificité dans cette assemblée, ne se préoccupant surtout de l'humain.

Le matin chaque entité s'est présentée, ce qui a permis de jeter des passerelles. L'animateur de séance a proposé les thèmes : *Vers quelle non-violence aller ? Quels sont les défis pour aujourd'hui ?*

Après-midi consacrée aux ateliers :

- Formation à la non-violence
- 21 septembre *Vigile pour la Paix*
- Salon régional *Non-Violence* (existe déjà à Paris)
- Environnement et mode de vie.

Nous avons noué un contact avec *Humanité Nouvelle* (association mondiale, animée par 50 personnes en Alsace) dont le département santé est composé de membres du corps médical. S.H.

## 27 MAI 2006 Veillée musicale

au Temple Protestant d'Illkirch, réunissant des musiciens de grande qualité pour une soirée harmonieuse. L'affiche, conçue par Aurélien et imprimée par Isabelle, a été posée à 100 ex. chez les commerçants d'Illkirch et au centre de Strasbourg. L'événement a été annoncé dans le journal *Infograph*, distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Illkirch, nous avons informé 28 medias (radios, télévisions, journaux...) et envoyé plus de 200 invitations ciblées. Notre amie, Anne-Marie n'a pas ménagé ses efforts.

Sylvia Hecker a lu le programme musical et présenté Pro Anima.

Les interprètes ont magnifiquement joué et nous ont fait passer un moment magique et inoubliable. Nous avons eu des contacts chaleureux avec tous les spectateurs qui ont emporté le tract *L'animal modèle de l'homme? Et nous renouvelerons cette expérience l'année prochaine.*

## DERNIÈRES NOUVELLES Une relation franche

Les relations avec les quotidiens régionaux ne sont pas toujours faciles. Avec les *Dernières nouvelles d'Alsace* une relation franche a pu s'instaurer, comme en témoignent le droit de réponse de notre président J.-F. Béquain suite à l'article sur N. Herreschmidt (cf. *SCIENCES ENJEUX SANTÉ* n°40), et l'article ci-contre qui faisait suite à une annonce dans le N° du vendredi 21 avril.

Par ailleurs notre déléguée Sylvia Hecker a répondu à Didier Rose, journaliste "scientifique" aux *DNA* suite à l'article sur les tests cliniques en Angleterre sur cobayes humains :

*Nous avons lu avec attention votre article du 21 mars : "aucun risque inconsidéré, et nous sommes persuadés que toutes les précautions sont prises pour les tests cliniques." Or ces tests ne peuvent être fiables que si les "protocoles" de fabrication qui les précèdent le sont. Chaque année pourtant, des médicaments, longuement étudiés sur les animaux, sont la cause de 7 millions d'hospitalisations et de 120 000 décès en Europe. C'est beaucoup plus que les accidents de la route, sans compter la recrudescence des grandes pathologies actuelles (cancers, maladies neuro-dégénératives...), que l'on pourrait soigner efficacement, mais on se cramponne à des tests vieux de plus de 60 ans, complètement obsolètes qui ne tiennent pas compte de la barrière d'espèce entre l'homme et l'animal. L'argent du contribuable est dilapidé pour une science dogmatique et dangereuse, alors que des méthodes scientifiques, efficaces et peu chères, existent depuis plus de 25 ans et sont enseignées, développées et appliquées en Europe du Nord, au Canada et aux États-Unis. En pièce jointe un résumé d'articles parus dans la prestigieuse revue *Nature* de novembre 2005. Les consciences s'éveillent enfin au plus haut niveau !*

## RENTRÉE 2006

- Invitation à la table ronde de la Faculté de Médecine programmée le 29 septembre prochain.
  - Participation à la Fête de la Science du 9 au 15 octobre 2006
- Nous vous reparlerons de ces manifestations dans le N° de septembre.



## 30 AVRIL, 1er MAI 2006 Au Parlement européen

Nous avons continué sur notre lancée le week-end du 1er mai avec un stand au Parlement où nous avons encore dérangé quelques consciences.



PRO ANIMA  
ALSACE-LORRAINE  
10 RUE DE  
ROMANSWILLER  
67200  
STRASBOURG



# Plumes de Pros



## Vous avez écrit

**Mme E. D.**

propose à 30 Millions d'Amis, IFAW, au WWF et à Pro Anima de promouvoir auprès des autorités compétentes **La journée de nos amis les animaux.**

Nous ajoutons une idée pour réduire la maltraitance : le **Permis d'héberger un animal domestique** inspiré du permis de conduire.

**Mme D. J-H.**

nous adresse une documentation détaillée sur la pilule Diane 35 et nous indique qu'elle se consacre actuellement "à l'expérimentation généralisée des hormones de synthèse sur les femmes".

**M. M.C.**

"Le projet REACH est de plus en plus édulcoré sur l'insistance de la France hyper-corrompue... Les super-profits d'abord, le respect de la vie après, si cela ne coûte pas cher".

**Dr C. Navarro**

Oui, j'ai finalement compris que votre action est spécialisée contre les tests sur animaux. Action très louable qui ouvre la voix aux expérimentations cellulaires. Actuellement les tests cellulaires sont hors de prix, aussi je commande auprès de laboratoires spécialisés des patch-tests sur volontaires humains dont le manque de fiabilité n'est pas grave pour mes cosmétiques bio, par contre pour les médicaments va s'ouvrir avec les tests in vitro un formidable marché pour les labo, un véritable eldorado.

**Mme Lucienne D.**

"Dans **SCIENCES ENJEUX SANTÉ** n°37, j'ai lu que vous aviez perdu votre fille, Georgina, à cause des poisons de laboratoires. Je vous comprends car mon mari a perdu un petit garçon de 5 ans à la suite de la piqûre de rappel ADT-TAB, vaccin dangereux contenant, entre autres, de l'aluminium, du mercure... C'est pourquoi, mon mari a créé la Ligue nationale pour la Liberté des Vaccinations, LNPLV - BP 816 - 74016 Annecy Cedex, 04 50 10 12 09 - lnplv.acy@wanadoo.fr

**Mme Y.M.**

J'ai écrit à Ricola pour formuler des réserves sur l'aspartame...

Réponse "persuadée" de Ricola :

Cet ingrédient est sans danger pour le consommateur car la sûreté de l'aspartame a été démontrée dans de nombreuses études scientifiques [sic]. (voir réponse de Ricola ci-contre).

## Questions écrites aux députés : des réponses évasives et toujours à côté du sujet.

André Schneider, député du Bas-Rhin, nous informe régulièrement de ses interventions.



La dernière a reçu une réponse.

Mais hélas toujours la même, semble-t-il photocopiée ! En effet, à la question posée au Ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche sur "l'absolue nécessité d'encourager et de financer le développement des méthodes substitutives à l'expérimentation animale", la réponse du ministère est consternante. Selon le ministère, le recours à des animaux vivants est limité à 40% des cas.

Et plus loin, toujours la même lapalissade : "Les résultats obtenus sur cellules isolées ne peuvent suffire à répondre à l'ensemble des questions soulevées dans les domaines biomédical et toxicologique. Le comportement des cellules cultivées in vitro ne peut reproduire tous les processus impliqués dans un organisme vivant"...

Affirmation évidente, mille fois entendue, et ne répondant nullement à la question posée. De toutes façons, l'organisme entier d'un animal ne peut correspondre à celui d'un humain malgré les similitudes. L'interprétation des résultats reste hasardeuse.

Ricola SA  
 7, allée de la Vallée  
 CH-1002 Leysin  
 Suisse

Tel: +41 78 81 41 41  
 Fax: +41 78 81 41 42  
 E-mail: info@ricola.ch  
 www.ricola.com

Ventes Internationales  
 Nom: Monsieur Moulyre

Leysin, le 9 mai 2006  
 N° de ref: 01

**L'Aspartame**

Monsieur Moulyre,

Nous vous remercions de votre lettre du 2 mai 2006 et souhaitons par la présente vous transmettre nos réflexions quant aux critiques apportées à l'aspartame.

La marque Ricola commerciale, en plus des produits contenant du sucre, des produits sans sucre, ces derniers étant entre autres édulcorés à l'aspartame.

Ricola utilise l'aspartame comme édulcorant, car nous sommes persuadés que cet ingrédient est sans danger pour le consommateur. La sûreté de l'aspartame a été démontrée dans de nombreuses études scientifiques. Plusieurs organisations indépendantes, telles que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), l'FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture), le JECFA (Comité d'experts conjoints de l'OMS et de l'FAO pour les additifs alimentaires) et le SCF (Comité scientifique pour l'alimentation de la Communauté Européenne) ont jugé l'aspartame et l'ont déclaré propre à l'alimentation humaine.

Dans la gamme de produits RICOLA se trouve également un produit contenant du sucre. Si vous désirez, malgré vos explications, ne renoncer à l'aspartame, nous vous recommandons nos Ricola bonbons Suisse aux plantes sucrées.

Nous espérons que ces renseignements auront su vous rassurer et espérons pouvoir vous compter aussi dans l'avenir parmi nos fidèles consommateurs.

Nous vous présentons, Madame Moulyre, nos salutations distinguées.

*(Signature)*  
 Ventes Internationales  
 Nom: Monsieur Moulyre

*(Signature)*  
 Ventes Internationales  
 Nom: Monsieur Moulyre

## Livres et DVD

• **Le docteur Paul Chavanon, le Maître de l'homéopathie :**

une vie au service de la vérité, pour le bien des humains, racontée par son fils Michel Chavanon.

Un livre paru chez France-Europe BP 4049 - 06301 Nice

www.france-europe-editions.com

• **Espérance de vie, la fin des illusions ou pourquoi nos enfants vivront (sans doute) moins longtemps que nous :** un livre de Claude Aubert, Éd. Terre Vivante - Domaine de Raud 38710 Mens - Tél 04 76 34 80 80

www.terrevivante.org

• **Tu ne tueras point (Nao Mataras)**

DVD réalisé par l'Institut Nina Rosa sur les produits d'entretien, cosmétiques, médicaments... Un ample regard sur un système qui tue plus qu'il ne sauve. Les tests, qui font courir des risques à votre santé et fauchent la vie à des millions d'animaux, sont-ils nécessaires ? L'usage des animaux dans les salles de cours, la peur des étudiants d'affirmer leur rejet de ces méthodes cruelles, la continuité d'une pensée académique dépassée. Des philosophes, scientifiques et militants révèlent ce qui est tenu secret. Lorsque vous saurez, vous ne serez plus le même.

www.institutninarosa.org.br

• **Cosmétiques naturels**

Un guide pratique pour fabriquer ses cosmétiques naturels : des recettes pour se faire plaisir, préserver sa santé au quotidien par Tiphaine Chagnoux et Hélène Baron, Éd. Sully - BP 171 56005 Vannes - Tél. 02 97 40 41 85 www.editions-sully.com

• **Vivre c'est possible**

207 propositions pour une nouvelle société

Sortie du livre de Jean-Marc Governatori, Président de *La France en Action*, paru aux Editions Le Courrier du Livre (270 p., 18 euros)

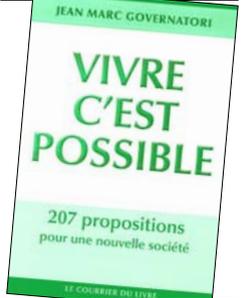
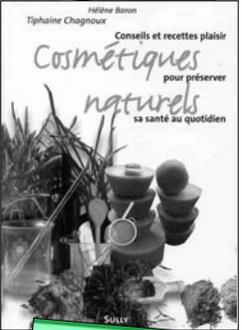
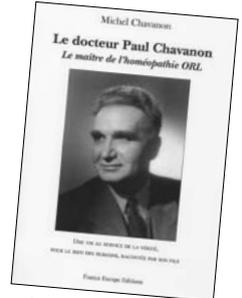
• **Dossier Fourrure**

Dans le n° 84 de *Goupil*, magazine de l'ASPAS : un article sur les parcs nationaux en danger et un dossier *Fourrure : l'industrie de l'horreur.*

ASPAS - BP 505 - 26401 Crest  
 Tél. 04 75 25 10 00 - www.aspas-nature.org

• **Dossier Homme et animal**

Le n° 2 de *Philosophie (juin-juillet 2006)*, réunit un important dossier, avec Pascal Picq, Elisabeth de Fontenay, Boris Cyrulnik, Konrad Lorenz... et un article de Jean-Yves Goffi présentant l'expérimentation comme une pratique moralement condamnable (en kiosque, 4,90 euros).



2<sup>e</sup> trimestre 2006  
 N° 41

# Un combat permanent

Vous le savez, notre indépendance est un des principes de notre action : nous ne recherchons pas de subventions de fonctionnement ni du secteur public ni du monde de l'entreprise. Si cette option limite parfois notre action, elle est la garantie de pouvoir continuer à agir et nous exprimer librement.

**Alors comment nous aider ?**

## Temps et talents

Si vous avez un peu de temps et quelques talents à mettre à disposition de Pro Anima, de la bonne volonté et de la détermination, nous serons ravis de vous accueillir au sein d'une équipe généreuse, dynamique, solidaire et engagée.

## Cotisation et don

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, merci de le faire au plus tôt, cela simplifie notre administration, évite nos frais de relance et facilite notre trésorerie toujours juste. Les cotisations et dons donnent droit à 66% de réduction d'impôts (jusqu'à 20% du montant imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé

**BON ALORS, CET ÉTÉ : NI OGM, NI ASPARTAME, MAIS DES POLYPHÉNOLS ET DES PRODUITS SOLAIRES NON TESTÉS SUR ANIMAUX... ET UN PETIT GESTE POUR PRO ANIMA.**



## Legs

Si vous désirez aider le Comité Scientifique Pro Anima en prenant vos dispositions testamentaires, nous vous présentons le legs particulier :

*“Je soussigné (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance) institue comme légataire universel, M (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), à charge pour lui (ou elle) de verser à titre de legs particulier au Comité Scientifique Pro Anima, 10, rue de Romanswiller 67200 Strasbourg, une somme de ..... ou tel immeuble, ou telle chose, nette de tous frais.*

*Je révoque toute disposition testamentaire antérieure”.*

*Fait à ..... le .....*

*Signature*

Tout testament doit être manuscrit. Bien qu'aucun engagement ne soit définitif (il vous est toujours possible de modifier vos dispositions), nous vous conseillons vivement de consulter votre notaire (et notre secrétariat) avant toute démarche.

D'autres formules (legs universel ou assurance-vie) peuvent également vous permettre effectuer un don dans les meilleures conditions fiscales.

## DERNIÈRE MINUTE

Merci à la société Clear Channel qui va renouveler cet été la campagne *J'aime la vie* sur des milliers de panneaux lumineux 1,20 x 1,75 m (reproduction ci-contre). Seuls les frais techniques restent à notre charge. Merci de nous signaler les panneaux que vous verrez.

## Abonnement à SCIENCES ENJEUX SANTÉ

Si votre abonnement se termine avec ce numéro (ou s'est même terminé avec le numéro précédent), pensez à le renouveler car votre soutien nous est précieux. Avant d'oublier, complétez le coupon de la page suivante. N'oubliez pas, non plus, de nous avertir de votre changement d'adresse, ainsi, vous ne perdrez pas un seul numéro de *SCIENCES ENJEUX SANTÉ*. Vous pouvez aussi souscrire des abonnements pour vos relations.

## Edition

Vous trouverez ci-contre les différents documents que nous éditons. N'hésitez pas à les commander et les diffuser. Pour des quantités importantes, consultez-nous.

## Merci

Et pour tout ce que vous ferez, d'avance un grand merci de notre part et de toutes les victimes de l'expérimentation animale.

## Le droit de savoir ! Le devoir de réagir !

Complétez vos informations avec les nos précédents de la Lettre de Pro Anima

## SCIENCES ENJEUX SANTÉ

Au numéro : 2 euros l'exemplaire. La série complète : 30 euros. Voir bon de commande ci-contre.

**Pour faciliter vos recherches, voici pour chaque numéro encore disponible, les principaux sujets traités.**

N°7 (en partie en anglais) : farines animales ; risques des prions ; sophia Antipolis 96 : 1<sup>er</sup> atelier européen de toxicologie moléculaire ; Pays-Bas 96 : 9<sup>e</sup> congrès international de toxicologie *in vitro*

N°8 : éditorial du Pr Th. Monod ; Cosmétiques ; Le singe, modèle de l'homme ? ; clonage ; Sophia-Antipolis 96 : toxicologie moléculaire

N°11 (été 1998) : OGM ; médicaments anti-cancer ;

objection de conscience ; prévention des risques toxiques ; primaterie d'Holtzheim ; expérimentation animale dans d'autres pays

N°13 : Chiens à Montbeugny pour l'expérimentation animale

N°17 : Dangers du modèle animal ; danger à l'Ecole Vétérinaire de Nantes ; cosmétiques

N°18 : Re-tester 100.000 produits chimiques sur les animaux ; modèle animal ; danger à Nantes

N°19 : Hommage au Pr Th. Monod ; maladies à prions

N°20 (printemps 2001) : Danger à Nantes ; 100.000 produits chimiques à re-tester ; validation de méthodes substitutives ; Sida

N°21 : Projet d'expériences dangereuses à Nantes

N°22 : Statine de Bayer ; pesticides

N°23 : 100.000 produits chimiques à re-tester en Europe

N°24 : Débat sur la pertinence du modèle animal ; pesticides

N°25 : Pro Anima entendue en Angleterre ; le singe, modèle de l'homme ? ; cosmétiques

N°26 : cancer ; Pro Anima entendue en Angleterre (suite) ; foire aux questions sur l'expérimentation animale

N°27 : Pro Anima à Cambridge contre un laboratoire de primates, entendue en Angleterre (suite), au Forum social européen ; médicaments dangereux ; foire aux questions ; loi européenne sur les cosmétiques .

N°28 Pro Anima à Cambridge ; Iressa : anticancéreux mortel ; foire aux questions ; bêtisier ou désinformation ? ; UNACS : Pro Anima adhère

N°29 : Plan médicaments ; prétendu modèle animal ; recherche sur la souris ; Pro Anima à Cambridge (suite et fin) ; Compilation en anglais

N°30 : Toxicologie scientifique ; qu'est-ce qu'un gène ; statine de Bayer ; xénogreffes ; produits chimiques ; foire aux questions

N°31 : Exigeons des autorités responsables ! ; comment devrait-on tester les médicaments ? ; la pilule du bonheur ; l'empire cosmétique contre-attaque ; foire aux questions ; AFRS au Forum Social Européen.

N°32 : Sciences du vivant : les champs informationnels ; réductionnisme cartésien : méthode scientifique et désastre écologique ; expérimentation animale : une question politique ; scandale des publications scientifiques.

N° 33 : Plaidoyer pour notre santé ; des actions engagées ; compte-rendu de l'Assemblée Générale ; une toxicologie scientifique pour tester les produits chimiques ; le scandale des publications scientifiques (suite et fin)

N°34 : OGM : qui en redemande ? ; à propos des OGM.

N°35 : Vioxx ; Placébos ; Nouvelle approche... ; Info/Intox ? ; DLRM.

N°36 : Evaluer les risques chimiques, un enjeu essentiel ; *In vitro veritas* ; Les avis des Professeurs Escande et Narbonne ; Dossier cosmétiques ; La souffrance animale.

N°37 : Pr Escande : revoir les textes (tests animaux) ; Ph. Desbrosse : l'intelligence verte ; S.Simon : Drogues tueuses ; H. McCartney : Végétarisme et cancer ; B. Herzog : Leurres et gaspillages ; L'Arche de Zuber

N° 38 : REACH, leurre ou progrès (dossier), Pollutions (foetus, habitat...), Vaccins, Au bon vouloir de G. Chapoutier, Adieu à Christian Zuber

N° 39 : Cosmétiques entre rêve et danger ; La face cachée de la cosmétique ; Dossier REACH ; Environnement cancérigène ; ConsomActeurs responsables ; Grippe aviaire : une aubaine ; Produits polluants : comment s'en passer.

N° 40 : Une plateforme scientifique à Strasbourg ; Religion et éthique ; Aspartame, un poison violent ; Marc Duval ; Jean-Marc Governatori...





## Relayer la campagne nationale "J'aime la vie", affiches en quadrichromie

- A4  0,50 € l'ex.  2 € les 10  
 A3  1 € l'ex.  4 € les 10  
 A2  1,50 € l'ex.  6 € les 10  
 A4 = 21 x 30 cm, A3 = 30 x 42 cm, A2 = 42 x 60 cm



- Cartes postales de la campagne  
 0,5 € la carte  
 3 € les 10 cartes



## Affiches quadri Rat le bol!

- A4  0,50 € l'ex.  2 € les 10  
 A3  1 € l'ex.  4 € les 10

Présentation détaillée de notre argumentation scientifique

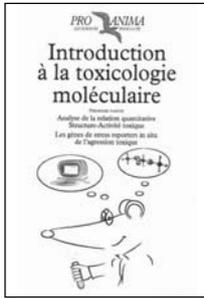
- 0,5 € l'ex.  
 2 € les 10  
 4 € les 30

Liste alphabétique par marques, avec indication des "bio", Mise à jour 2006

- 1 € l'ex.  
 5 € les 10  
 12 € les 30

## Introduction à la toxicologie moléculaire

Cette cassette, réalisée à l'intention des étudiants et de ceux qui ont de bonnes notions de biologie, présente deux points du Protocole Alternatif Pro Anima.



- Analyse de la relation quantitative structure-activité toxique d'une molécule.
  - Etude des gènes de stress reporters *in situ* de l'agression subie par la cellule.
- Derniers exemplaires disponibles. 12 €

- cassette(s) vidéo VHS



- lot(s) de 16 cartes postales  
 4 cartes "Logo"  
 4 cartes "Chien"  
 4 cartes "Singe"  
 4 cartes "Rat"  
 Quadrichromie 5 € le lot



- lot(s) de 5 autocollants Ø10,5 cm, couleurs 3 € le lot

# Vous avez besoin de Pro Anima • Pro Anima a besoin de vous

- Je souhaite que cesse l'hécatombe d'humains et d'animaux victimes des produits chimiques, je soutiens Pro Anima par un don de \_\_\_\_\_ €\*
- Oui, j'adhère à Pro Anima (1 an) \_\_\_\_\_ 20 €\*
- Je souhaite faire un virement permanent\* Merci de m'envoyer le formulaire.

## SCIENCES ENJEUX SANTÉ

- je m'abonne (1 an, 4 numéros) \_\_\_\_\_ 15 €
- Collection 28 n<sup>os</sup> dispos (liste ci-contre) \_\_\_\_\_ 30 €
- recevoir les n<sup>os</sup> \_\_\_\_\_ (2 € l'ex.) \_\_\_\_\_ €

## DÉPLIANTS D'INFORMATION

- L'animal modèle de l'homme ? \_\_\_\_\_ €
- Liste des produits (beauté et entretien) testés autrement que sur animal \_\_\_\_\_ €
- Lot 20 "animal modèle" + 20 "liste" 12 € \_\_\_\_\_ €

## CAMPAGNE NATIONALE "J'AIME LA VIE"

- Cartes postales \_\_\_\_\_ €
- Affiches A4  A3  A2  \_\_\_\_\_ €

## AUTRES DOCUMENTS

- Affiches Rat le bol ! A4  A3  \_\_\_\_\_ €
- Lot(s) 5 autocollants ronds \_\_\_\_\_ €
- Lot(s) 4 x 4 cartes postales \_\_\_\_\_ €
- Cassette vidéo VHS \_\_\_\_\_ €

**TOTAL** \_\_\_\_\_ €

M \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code et ville \_\_\_\_\_

Tél. (facultatif) \_\_\_\_\_

E-mail (facultatif) \_\_\_\_\_

pour vous informer mieux et plus vite tout en réduisant nos frais postaux

### \*Réduction d'impôts :

- 66% du montant des cotisations et dons (jusqu'à 20% de vos revenus). Reçu fiscal par retour.

### Pour des quantités importantes, nos consulter.

Pour les petites demandes de documentation, merci d'ajouter 2 timbres au tarif courant.

### Legs et donations

Le comité scientifique Pro Anima est désormais habilité à recevoir des legs. N'hésitez pas à vous renseigner.

Date et signature \_\_\_\_\_

A retourner avec votre règlement (un seul chèque bancaire ou postal) à  
**Pro Anima - 84 rue Blanche - 75009 Paris**

# Sérénité et pragmatisme

Le 5 avril dernier s'est tenue notre assemblée générale dans une ambiance à nouveau sereine et conviviale, autour du président Jean-François Béquain, et de la fondatrice Christiane Laupie-Koechlin.

Les rapports moraux et financiers ont été adoptés à l'unanimité

En 2005, Pro Anima a renforcé son action sur les plans scientifique et législatif avec la création d'une plateforme à Strasbourg donnant la possibilité à nos dynamiques délégués, Sylvia et Jean-Pierre Hecker de représenter Pro Anima au Parlement européen et de bénéficier des conseils des scientifiques de la plateforme.



Georges-Louis Andrieux, Jean-François Béquain et Christiane Laupie

## Des actions nombreuses, ciblées et déterminées

Un travail d'information auprès des étudiants et enseignants a été mis en place. Participation active à la directive REACH : courriers, communiqués et pétitions. Lobbying à Strasbourg.

Campagne cosmétiques : pour montrer les dangers des conservateurs et de certains produits chimiques contenus même dans les cosmétiques, différentes actions menées dont avec Medhi Ouhachi et ConsomActeurs, La campagne d'affichage prolongée nous donne une notoriété nationale.

Participation au livre de Laurence Beaulieu *Ensemble sauvons notre planète* et à différents salons, manifestations, foires dans toute la France.

## Une gestion saine

Le rapport financier laisse apparaître une gestion saine, le départ de notre ancien président ayant permis de diminuer notablement les frais de déplacement. Le poste "salaires", grâce à la prise en charge partielle des charges sociales, est aussi en nette diminution par rapport à 2004. 2006 va nous permettre de continuer notre développement, tout en restant très vigilant sur les dépenses.

De plus, de nombreux adhérents reviennent vers nous et la campagne d'affichage entraîne de nouvelles adhésions. Marie-Pierre Guede-Thomas et Jocelyne Meunier, vérificateurs, ont contrôlé les comptes 2005 et les ont déclarés sincères et conformes aux règles de comptabilité.

L'assemblée a été informée de la démission de Maître Jean-Yves Le Goff, trésorier, qui continuera à conseiller le Comité sur le plan juridique. Grâce à l'obligeance de Madame La Jouveigne et à son fils Franck, le célèbre artiste imitateur Raphaël Misrahi a adhéré à notre cause et accepté de parrainer le Comité. Nous pourrions désormais faire appel à ses talents !

Le président et la fondatrice ont remercié les membres présents ainsi que la LSCV, la LFCV, Christine Bourdon-Poutignat, Jacqueline Bousquet, Hélène Cesbron, Sylvie Simon, Roland Deleplace, François d'Harcourt, Nelson Monfort, Robert Pinto, Patrick Sacco, Jérôme Lescure, Sylvia et Jean-Pierre Hecker, Dorothée Koechlin de Bizemont, Jocelyne Meunier et une mention spéciale pour Georges-Louis Andrieux-Koechlin.



84 rue Blanche - 75009 Paris  
Tél. 01 45 63 10 89  
Fax 01 45 63 47 94

[www.proanima.asso.fr](http://www.proanima.asso.fr)  
[contact@proanima.asso.fr](mailto:contact@proanima.asso.fr)

ORGANISME RÉGI PAR LA LOI DE 1908  
SIÈGE SOCIAL : 10 RUE DE ROMANSWILLER  
67200 STRASBOURG

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

La science pour la vie

La Lettre de Pro Anima N°40

Juin 2006

Commission paritaire 0207 G 87590

Revue trimestrielle d'informations

du Comité scientifique Pro Anima

Prix au numéro : 4 euros

7 FS / 3 GBE / 5 US\$ / 2500 CFA / 6 CNDS

Un an (4 n°s) : 15 euros

25 FS / 11 GBE / 18 US\$, 9000 CFA, 22 CNDS

Directeur de la publication :

Jean-François Béquain

Ont participé à la rédaction :

Frédéric Bois, Dr Jean-Claude Bourdon,

Roland Deleplace, Pr Jean-Paul

Escande, Dr André Fougerousse,

Christiane Laupie-Koechlin,

Sylvia Hecker, Pr Jean-François

Narbonne, Sylvie Simon

Illustrations : Bruno Bellamy

Révision : Robert Pinto

Toute l'équipe ci-dessus est bénévole.

Imprimé en Europe par

ACI à Neuilly-sur-Marne (France)

Logo offert par Carré Noir



Pesticides, OGM, neuro-toxiques, cancer, Alzheimer, produits chimiques, effets secondaires de médicaments pourtant longuement testés sur les animaux...

**Pro Anima s'attaque aux causes et pose les questions pertinentes pour votre santé.**

Résolument indépendant, Pro Anima ne vit et ne se développe que grâce à ses membres.

SCIENCES ENJEUX SANTÉ est l'organe de presse du Comité Scientifique Pro Anima. Chaque trimestre ce bulletin vous apporte informations, réflexions et une critique scientifique, logique et éthique pour une science responsable.

## IN VITRO VERITAS

# La vérité

Le laboratoire qui réalise nos tests a pris du retard suite à des difficultés structurelles.

Notre président le Pr Jean-François Béquain a rendu visite au laboratoire Novaleads et à son nouveau président Guy Pelletier. Cette visite a été positive. Le laboratoire va reprendre ses activités courant juin et traitera nos tests en priorité. Un moratoire va permettre d'étaler les charges sociales dues sur un an et un tour de table a permis de trouver les fonds nécessaires au redémarrage de l'activité.

Guy Pelletier et Christophe Furger ont montré à Jean-François Béquain les expériences préliminaires de faisabilité déjà effectuées et la technologie CYME mise en place. Déjà réalisé : la stabilité des bio-capteurs, la fixation dans les membranes... Reste à faire : les tests de reproductibilité sur nos molécules ce qui ne devrait pas prendre plus de quelques semaines, si bien que tout pourrait être terminé à la rentrée.

Guy Pelletier rencontrera nos partenaires de la Ligue Suisse Contre la Vivisection et leurs experts en Suisse pour expliquer son projet et comment il va finaliser la prestation.

Le professeur Jean-François Narbonne nous a confirmé l'intérêt scientifique très novateur de la cyto-toxicité et de la technologie CYME.

Ces démarches vont nous permettre de terminer dans de bonnes conditions cette opération scientifique de première importance et lancer une grande campagne de communication pour faire connaître la cyto-toxicité qui viendra rejoindre la batterie de tests cellulaires et moléculaires déjà disponibles et à valider d'urgence ! Notre prochaine communication est d'ailleurs centrée sur cette question en donnant la parole à plusieurs experts de toxicologie et scientifiques de haut niveau avec lesquels nous collaborons.